

Université Rennes 2 – Haute Bretagne

Département des Sciences de l'Information et de la Communication

Année universitaire 2003-2004

Le Rennais :

Enjeux politiques et discursifs de l'argument culturel

Périodisation de l'action culturelle à Rennes

Dossier de recherche de maîtrise

rédigé par **Vincent DIARD**

sous la direction de Yves Hélias

Remerciements

Aux archives municipales de la Ville de Rennes

A M. Martial Gabillard, adjoint au maire de Rennes

Au service Contrôle de Gestion, Evaluation, Observatoire du Conseil général d'Ille-et-Vilaine

*Au centre de documentation du département des Sciences de l'Information et de la Communication
de Rennes 2*

Au Laboratoire de Recherches en Sciences Sociales

A M. Yves Hélias, directeur de ce mémoire.

Table des matières

Introduction	1
Délimitation du sujet	1
Etat des politiques culturelles avant 1969	2
Présentation de la localité rennais	4
1. Les années 1970 :	
L'appropriation du thème culturel par la gauche	12
1.1. Grenoble, la ville modèle	12
1.2. La constitution d'un programme culturel socialiste	13
1.3. Le bouleversement politique	15
1.3.1. Vague rose sur les élections municipales	15
1.3.2. La mise en place du programme socialiste à Rennes	16
1.4. <i>Le Rennais</i> : changements de fond et de forme	18
2. Les années 1980 :	
Le temps de la crise et de la médiatisation	24
2.1. La nouvelle politique culturelle nationale	24
2.2. Une logique économique et médiatique impulsée par L'Etat	25
2.3. L'ère de la communication locale	26
2.3.1. L'impératif gestionnaire des collectivités locales	27
2.3.2. Rennes et sa faim de prestige	28
2.4. <i>Le Rennais</i> : de l'information vers la communication	33
3. Les années 1990 :	
Remises en question et intercommunalité	37
3.1. La dénonciation du "tout culturel"	37
3.2. Le retour vers la notion d'information municipale	38
3.3. Vers le parachèvement du programme politique rennais	40
3.4. L'inéluctable mais difficile intercommunalité	43
Conclusion	47
Bibliographie	50
Annexes	52
Annexe 1 : Editorial du premier numéro de <i>Le Rennais</i>	53
Annexe 2 : Diagramme – Part des pages consacrées à la culture dans <i>Le Rennais</i> entre 1969 et aujourd'hui	55
Annexe 3 : Restitution de l'entretien avec M. Gabillard	56
Notes	65

Introduction

L'objet de ce mémoire consiste à définir les différentes phases de la politique culturelle rennaise depuis 1969, en relation avec l'évolution des volontés et des actions gouvernementales, car ces deux niveaux – national et local – sont étroitement mêlés. L'intérêt de cette étude repose sur le travail d'analyse réalisé sur le périodique *Le Rennais*[\[1\]](#) depuis son existence jusqu'à aujourd'hui, tant sur le fond que sur la forme : les résultats de cette prospective serviront à affiner et nuancer les apports bibliographiques, notamment à la fin de chaque partie, c'est à dire après étude des contextes.

Au cours de cette introduction, plusieurs points seront abordés afin de poser les bases nécessaires à la compréhension du sujet et de son traitement. Ainsi nous commencerons par délimiter le sujet et définir ses termes, puis nous présenterons la situation des politiques culturelles avant 1969 et le positionnement de la ville de Rennes en termes historique, politique, économique et social.

Délimitation du sujet et définition de ses termes :

L'objectif de cette étude est de clarifier l'évolution de la politique culturelle rennaise en la périodisant en fonction des volontés municipales, des contextes socio-économiques. Nous proposons donc ici d'établir un diagnostic clair et nouveau susceptible d'alimenter d'autres recherches sur le thème de l'action culturelle au plan local.

Dans les années 70, A. Moles recensait plus de deux cents cinquante définitions de la notion de « culture ». C'est pourquoi ce mot "fourre-tout" sera entendu ici sous l'angle restreint des arts et de leur accès, ainsi que sous sa notion politique (volontés, lois, développement, création, programmes, ...). Il ne sera donc pas question de traiter la notion de culture au sens large, comme peuvent l'entendre les ethnologues (« ensemble complexe englobant les connaissances, les croyances, les arts, la morale, les lois, les coutumes, ainsi que les autres capacités et habitudes acquises par l'homme en tant que membre d'une société »[\[2\]](#)).

Le Rennais est le périodique de la Ville de Rennes depuis mai 1969. C'est pourquoi notre étude commence à partir de cette année. L'étude qualitative et quantitative de tous ses numéros (plus de 350) nous permet de mesurer l'évolution de l'enjeu culturel local depuis les années 70. Grâce à cette prospective, il est possible d'évaluer les changements du traitement de la culture par les différentes municipalités, tant au niveau de l'occupation de l'espace rédactionnel par des articles d'ordre culturel qu'au niveau de l'analyse du discours et de la présentation de l'action culturelle locale. Cette étude n'est pas une finalité en soi puisqu'elle servira tout au long de ce document non seulement à préciser certaines informations relevées au sein d'éléments bibliographiques, mais aussi à pointer quelques contradictions entre le discours des élus qui s'expriment par ce magazine et la réalité culturelle de la vie rennaise. Les résultats de cette recherche alimenteront l'ensemble de ce mémoire mais sont aussi disponibles sous la forme d'un graphique en annexe 2 (p.65). Le diagramme exprime l'évolution par an de la part consacrée à la culture au sein de l'espace rédactionnel de *Le Rennais*.[\[3\]](#)

Etat des politiques culturelles avant 1969 :

L'Héritage des Beaux-Arts et l'entrée dans le XX^{ème} siècle :

La Révolution française donne naissance aux premières institutions culturelles municipales, basées sur le rayonnement de la ville et doublées par une construction identitaire locale (bibliothèques, musées des Beaux-Arts, ...). Le principe de démocratisation culturelle prend ensuite forme sous la III^{ème} République, notamment à Paris où la municipalité souhaite « donner l'art au peuple ». Bien des municipalités radicales-socialistes (Dijon, Saint-Étienne) emboîtent le pas mais se heurtent parfois au désaccord de l'extrême gauche, qui préfère donner la priorité à l'action sociale plutôt qu'à celle culturelle, jugée affiliée aux plaisirs de la société bourgeoise. Elle changera d'avis dans l'entre-deux guerre en abandonnant en 1934 une certaine culture prolétarienne au profit de la logique nouvelle du Front populaire. Le thème de la démocratisation culturelle est alors bien ancré

dans les discours et la banlieue rouge de Paris sera le théâtre des expérimentations communistes.

Après 1945, les politiques culturelles municipales s'inscrivent dans une certaine continuité et les grandes villes de province subventionnent l'offre culturelle, mais il existe d'ores et déjà un curieux paradoxe : si la motivation première à cette participation des collectivités locales est le rayonnement de leur identité, le paradigme de la démocratisation culturelle apparaît comme le principal fondement des politiques culturelles publiques.

L'institutionnalisation de la culture au niveau national :

Le 3 février 1959, André Malraux entre dans le gouvernement gaulliste à la tête d'un ministère nouveau : celui des affaires culturelles. A sa création, ce ministère ne bénéficie pas de beaucoup d'effectifs, ni d'importants budgets (entre 0,38% et 0,42% du budget total de l'Etat). Une première politique sera menée en faveur du patrimoine à travers deux lois-programmes (1962-1966 et 1968-1970) afin de restaurer et d'entretenir certains monuments français tels que Versailles, Le Louvre, les Invalides, Fontainebleau et les plus grandes cathédrales. La loi Malraux (1962) tente de réconcilier urbanisme et protection du patrimoine. Outre sa capacité réduite en terme de financements, Malraux rencontre aussi de nombreuses réticences, notamment du corps des conservateurs qui refuse de faire voyager à travers le monde les œuvres nationales comme la Joconde. Toutefois, la loi sur les datations votée en 1968 enrichit considérablement le patrimoine français. D'autre part, une priorité sera attribuée aux spectacles vivants, notamment le théâtre, pour favoriser la création et la diffusion. Ainsi, le Théâtre de France et de nouveaux centres décentralisés sont créés et de nombreuses subventions sont accordées, particulièrement en direction des centres dramatiques, des troupes permanentes dont le nombre a augmenté et des jeunes compagnies. Malraux ouvre aussi la « bataille pour la musique » en favorisant l'instauration d'infrastructures régionales devant chacune accueillir un conservatoire, un orchestre, un théâtre lyrique et une animation autonome. Quant au cinéma, sa fréquentation connaît un véritable effondrement dans les années 60, mais le cinéma d'auteurs et la création y survivront grâce aux avances sur recettes et à la construction de salles d'art et d'essai. L'ambition première de Malraux, ainsi que ce que retiendra l'histoire, réside dans la création de Maisons de la Culture à travers tout le pays afin d'amener l'art,

ce « supplément d'âme », vers les citoyens. En plus d'un souci de démocratisation culturelle, cet élan marque le début des coopérations entre l'Etat et les villes. Mais lorsque Malraux quitte son ministère en 1969, seulement huit maisons de la culture sont construites sur les vingt initialement prévues. D'autres seront réalisées, mais la plupart laisseront la place à des équipements plus modestes et plus adaptés aux réalités culturelles locales : les Centres d'Animation Culturelle (CAC, 1968). L'heure du bilan indique que cette tentative de démocratisation culturelle est un échec relatif, puisque le public fréquentant les maisons de la culture est issu d'un milieu cultivé. En définitive, même si Malraux a été un administrateur modeste de son nouveau ministère et s'il a dû lutter contre les restrictions conservatrices et financières, sa seule présence a assuré la pérennité de la structure ministérielle. Désormais la culture fait partie intégrante des considérations politiques.

Ce court exposé de l'évolution des conceptions de la politique culturelle à travers le XIX^{ème} et le début du XX^{ème} siècles représente les prémices des changements lors de la période que nous allons étudier au long de ce dossier de recherche. S'il est essentiel de connaître ces bases au plan national, il n'est pas moins primordial d'appréhender la configuration de la situation culturelle, économique et sociale au niveau local, c'est à dire à Rennes.

Présentation de la localité rennaise :

Histoire et développement économique de la ville de Rennes :

Rennes est entrée dans le XX^{ème} siècle sans avoir ressenti véritablement les effets de la Révolution Industrielle. En tant que ville d'Ancien Régime, elle possédait un Parlement et une Université qui s'est développée au cours du XIX^{ème} siècle, même si parallèlement, son manque de ressources naturelles et sa bourgeoisie particulièrement passive ont causé un relatif déclin de la ville. Celle-ci était alors essentiellement un centre administratif dominé par l'Eglise, l'Armée et, peu à peu, les Chemins de Fer. En effet Rennes était devenue un nœud de communication pour le transport des

biens et des personnes. Nous pouvons noter l'apparition progressive de quelques grandes entreprises telles que l'Arsenal (1831), l'imprimerie Oberthur (1842), la brasserie Graff (1870), puis les Papeteries de Bretagne, l'entreprise en bâtiment Le Bihan et Mouël et quelques établissements de carrosserie. Rennes était principalement une ville de petits commerces, de professions libérales et de fonctionnaires, bref une petite ville de province qualifiée à l'époque d'ennuyeuse.

Le développement économique de Rennes remonte essentiellement à l'après deuxième guerre mondiale. Pendant la période 1945-1970, la croissance économique et démographique a été remarquable, une des plus importante en France avec Grenoble par exemple. Le tournant de l'histoire économique de Rennes date de 1953 lorsque Citroën implanta une première usine. Ceci a constitué incontestablement un choc puisque le nombre d'emplois a doublé pour l'ensemble de la zone urbaine. Ce succès a permis la création d'une seconde usine à la fin des années 50, au bord de la ville, à Chartres de Bretagne. Le cas de Citroën illustre le mouvement de déconcentration industrielle et administrative initié par l'Etat. L'ouest de la France a particulièrement bénéficié de ce mouvement. Rennes, la capitale d'une région agricole en modernisation accélérée à cette époque, était bien placée pour bénéficier des transferts, d'autant que l'absence de passé industriel signifiait qu'il n'y avait pas de véritable tradition syndicale. Rennes a ainsi attiré de nombreuses firmes nationales et multinationales, en particulier ITT (téléphones), SGS ATES (semi-conducteurs), SPLI (textile). Toutes ces implantations ont considérablement élargi la base économique de la ville. Parallèlement, elle a bénéficié de la déconcentration administrative : implantation d'Ecoles d'ingénieurs (une partie de Supélec, l'INSA) et de centres de recherche publics (le CELAR à Bruz, ou plus tard l'Ecole de la Santé Publique). Dans le cadre de la planification régionale, les technocrates parisiens ont attribué à la Bretagne une « vocation électronique » qui a permis la déconcentration d'activités dans ce domaine, à Rennes et à Lannion en particulier.

Le développement de Rennes à cette époque n'est pas seulement dû à l'implantation d'activités extérieures puisque l'activité du bâtiment y est devenue florissante, la modernisation de l'agriculture bretonne s'est accompagnée du développement des coopératives et de la naissance d'industries agro-alimentaires. Enfin, quelques entrepreneurs locaux ont connu une véritable réussite industrielle, tels Pinault dans le bois, et Sofrel dans l'électronique.

Au début des années 70, Rennes était transformée par deux décennies de croissance et d'implantations dans différents secteurs industriels. La base économique rennaise était certes relativement neuve et fragile mais sa diversité et son dynamisme faisaient espérer l'avènement d'une véritable capitale régionale économique. La croissance de l'emploi fut surtout liée au développement du secteur tertiaire qui représentait environ 84 000 emplois pour le District en 1975. Pour la seule ville de Rennes, le secteur tertiaire comptait pour un peu moins de 75% des emplois.

La tradition humaniste chrétienne :

La tradition politique et syndicale de Rennes a été fortement marquée par l'humanisme chrétien et la démocratie chrétienne. L'histoire du journal *Ouest-Eclair* en constitue la meilleure illustration puisqu'il a été créé par un groupe de catholiques libéraux autour de l'Abbé Trochu et d'Emmanuel Desgrées du Lou en août 1899. Ce journal a pris peu à peu l'ascendant sur les nombreux petits journaux de l'époque. *Ouest-France* (ainsi rebaptisé après 1944) est aujourd'hui le premier quotidien français et demeure empreint de l'esprit démocrate-chrétien. Mais il n'est qu'un exemple de cette tradition puisque celle-ci s'est aussi exprimée sous d'autres formes, syndicales par exemple (C.F.TC).

Dans les années 1930, un groupe de jeunes responsables associatifs influencés par la doctrine personnaliste d'Emmanuel Mounier et par le sillon de Marc Sangnier avait pris l'habitude de se réunir à Rennes et de discuter politique. Ce groupe rassemblait notamment des syndicalistes et des universitaires, dont un jeune professeur d'histoire qui avait rejoint l'université de Rennes au début des années 30 : Henri Fréville. Tous adhéraient aux valeurs chrétiennes progressistes et étaient issus des mouvements de jeunesse chrétienne (JAC, JOC, JEC). L'après-guerre a constitué l'âge d'or de la démocratie chrétienne en France, et la Bretagne fut l'un de ses bastions, notamment à Rennes, où se rencontraient déjà Alexis Méhaignerie (agriculteur), Pierre-Henri Teitgen (professeur de droit) et bien d'autres.

Le Bastard (maire de 1880 à 1892) voulait faire de Rennes une ville d'enseignement et une ville moderne. Cette ambition s'est maintenue. Elle a toujours été une ville modérée, à droite puis à

gauche, du point de vue politique et syndical, mais profondément marquée par les valeurs progressistes chrétiennes.

L'ère Fréville :

Le développement de Rennes a été marqué par le règne d'un maire démocrate-chrétien, Henri Fréville, et par la mise en place d'une vigoureuse politique de modernisation et d'expansion qui a pu s'appuyer sur la volonté de modernisation qui animait l'Etat. Henri Fréville appartient à la catégorie des grands maires qui ont marqué une ville : il a été adjoint au maire de 1947 à 1953, élu maire en 1953 et a pris sa retraite en 1977. Il a été député, sénateur et président du Conseil général.

Dans les années 30 et jusqu'en 1944, Rennes a été contrôlée par la bourgeoisie locale, peu portée sur les grands projets (ex : municipalité Château). Après la guerre, il fallait reconstruire la ville, détruite à hauteur de 20%, et son nouveau maire était Yves Million, doyen de l'université. Son adjoint, Henri Fréville, s'est montré très actif pour restaurer le système d'enseignement et développer les relations entre la ville et l'université. En 1953, il est élu maire et devient plus centriste, notamment du fait de son alliance avec les socialistes. Il s'est voulu le maire de la reconstruction et de la modernisation de la ville de Rennes. Deux grands axes ont structuré son action :

- La planification urbaine, pour contrôler l'expansion et la modernisation des infrastructures urbaines ;
- Le développement de l'éducation et de l'enseignement, pour faire de Rennes une métropole intellectuelle et culturelle.

L'ensemble du projet était de faire de Rennes une ville capable et d'anticiper et de faire face aux défis du futur. En 1964 il écrit : « Rennes devait devenir, à nos yeux, comme un symbole d'une adaptation permanente au progrès sous toutes ses formes, que ce fut sur le plan de l'humanisme, de la science, des techniques, du droit, de l'économie, et, bien entendu, du progrès social »^[4].

Rennes et Grenoble sont en même temps reconnues comme les deux villes qui avaient le mieux contrôlé l'expansion urbaine. En 1958, les deux villes sont les premières villes françaises à établir

un plan d'urbanisme en collaborant avec les services de l'Etat. Il est à noter que cette implication dans l'urbanisme est passée par une modernisation et un développement des compétences de l'appareil municipal.

Henri Fréville tenait à ce que Rennes devienne une métropole intellectuelle et culturelle. Outre les avancées dans le domaine de l'éducation (création de l'université de Rennes II en 1960), la ville de Rennes a mis en place la première politique culturelle d'une ville française en 1962 avec la création de l'Office Social et Culturel. Encore une fois, Rennes a pris une dizaine d'année d'avance sur les autres villes françaises (sauf Grenoble qui a lancé une politique similaire à partir de 1965 avec H. Dubedout). L'OSC recevait un budget de la ville (et de la Caisse d'Allocations Familiales) et décidait des actions et des investissements culturels à réaliser en priorité en lien avec les représentants de l'ensemble du monde associatif. L'Office est devenu l'endroit où s'élaborait une politique culturelle. Michel Le Roux, chargé des affaires culturelles et maître d'œuvre de l'OSC illustre parfaitement ce qu'était la dynamique rennaise à l'époque. Responsable de la JEC (Jeunesse Etudiante Chrétienne), animateur socioculturel avant l'heure, journaliste à Ouest-France, pilier des organismes de formation continue, militant dans d'innombrables associations, il incarnait cet esprit progressiste chrétien tourné vers la culture et l'éducation des milieux populaires. Enracinés dans un réseau associatif puissant et dans le milieu syndical (CFTC, CFDT), les responsables de l'OSC ont encouragé l'expansion de ce réseau et le développement de la culture sous toutes ses formes.

Fréville apparaît comme un maire qui a su impulser puis fédérer les initiatives dans une ville en complète mutation et dans le sens d'une stratégie collective. Rennes, tout comme Grenoble, doit son expansion accélérée à son organisation et à sa capacité sociale d'action collective.

A la fin des années 60, le rôle de l'OSC est de plus en plus contesté. Il perd la confiance de la mairie quand les groupes d'extrême gauche prennent de l'importance. En 1977, Henri Fréville prend sa retraite. Son successeur est battu aux élections municipales, le nouveau maire est un jeune socialiste assistant à la faculté de droit : Edmond Hervé.

1969 : naissance de *Le Rennais*, « revue d'échange et d'information »

Le premier numéro du périodique date de mai 1969, alors qu'Henri Fréville est maire depuis seize ans. C'est d'ailleurs lui qui rédige le premier édito (disponible en annexe 1 p.63), qui n'est pas sans rappeler les valeurs humanistes de la municipalité de l'époque. Selon Henri Fréville, *Le Rennais* répond aux besoins d'informations de la population qui a connu un essor considérable au sein d'une ville en pleine expansion. Tout en appelant au destin collectif des rennais, le maire indique que le périodique servira non seulement de support d'information concernant les mutations et les projets de la ville, mais aussi d'agora entre le peuple et ses représentants locaux : « *Le Rennais* a été précisément conçu par le Conseil Municipal pour informer nos concitoyens de tout ce qui, sur le plan communal, est susceptible de les intéresser. [...] Il sera aussi une revue d'échanges avec nos concitoyens dont il recevra volontiers les suggestions et les questions. [...] Sa création répond à la volonté de concertation qui anime le Conseil Municipal ; sa publication régulière sera l'expression d'un esprit et d'une méthode qui trouvent leur commune définition dans un même terme : dialogue. »

Au format horizontal, *Le Rennais* est sous-titré « magazine d'échanges et d'informations » afin de faire comprendre que la revue peut devenir le lieu public de rencontre entre les administrés et ceux qu'ils ont élus. Bien entendu, ses pages sont en noir et blanc et les principales règles journalistiques ne sont pas encore appliquées : les rubriques sont quasiment inexistantes. Le magazine contient en grande partie des informations relatives à la ville (administration, urbanisme, quartiers, histoire, services,...) et un dossier de sept pages (sur le quartier de Maurepas), mais aussi quelques espaces de détente (dessin humoristique, mots croisés). Le premier numéro est tiré à 65 000 exemplaires et son prix est de un franc (cinq francs par an). Victor Janton, premier adjoint au maire, en est le directeur de la publication. Les débuts du magazine semblent hésitants puisque le second numéro est édité pour septembre/octobre, c'est à dire quatre mois après le premier. Par la suite la machine semble lancée mais se caractérise par une certaine irrégularité au fil des premières années.

Quant au traitement du thème culturel, on remarque qu'il est rarement dissocié du temps de loisirs des enfants, comme si la culture était un élément indispensable à l'éducation, puisque elle est « une façon de se préparer à la vie d'adulte »^[5]. C'est pourquoi la plupart des activités culturelles

proposées sont destinées aux enfants, souvent pendant le temps scolaire (exemple : "les après-midi culturels" pour les classes de 6^{ème} et de 5^{ème})[\[6\]](#). Ces activités rejoignent souvent les arts plastiques.

Régulièrement, la municipalité fait état dans *Le Rennais* du vote de son budget pour l'année à venir. On remarque alors dans les différents postes à financer que la culture est non seulement placée dans la rubrique "Education", mais aussi qu'elle n'est pas dissociée du sport, ces deux postes jouissant ensemble d'une seule et même subvention. La municipalité de l'époque, comme dans toutes les villes françaises, ne voyait aucun intérêt à faire de la culture un secteur à part entière : « Le Conseil Municipal n'est pas un Comité des Fêtes ! »[\[7\]](#)

Il est aussi à noter que la plupart des thèmes culturels abordés dans la revue concerne l'art dit classique : théâtre, danse, architecture, cinéma, musée, bibliothèque, maison de la culture, ... A chaque numéro, au moins une ou deux pages sont systématiquement dédiées à la mise en valeur du patrimoine architectural ou historique rennais (exemple : les portes mordelaises). Si ces pages sont absentes, cela signifie qu'aucune autre ne traite du thème culturel, que ce soit sous l'angle patrimonial ou scolaire. La culture est encore vue à l'époque de manière classique, voire parfois élitiste, et le thème de la musique est rarement abordé, ou alors par un interview du directeur du conservatoire[\[8\]](#).

Enfin, au cours des deux premières années, seulement 4% environ des pages du magazine sont consacrées à la culture (voir graphique en annexe 2 p.65).

Nous avons désormais toutes les clés nécessaires en main pour étudier les différentes étapes de la période qui nous intéresse, à savoir 1969 – 2004.

Même si l'offre et le parrainage culturels sont issus d'un héritage remontant à plusieurs siècles, ce sont les années 1960 qui ouvrent les portes d'une institutionnalisation de la culture au plan national et qui commenceront à sensibiliser les localités à ce sujet. 1969 est non seulement l'année où André Malraux quitte la rue de Valois mais aussi celle où les balbutiements de l'information municipale naissent à Rennes, via *Le Rennais* qui met un certain temps à se trouver. Comme pour faire coïncider ces deux faits, c'est aussi en 1969 que sera construite la maison de la culture à Rennes,

ville qui expérimente une des premières politiques culturelles locales, basée sur le dialogue entre les élus et les associations.

A l'heure où les fondements du grand chantier culturel sont à peine construits, comment évolueront les volontés et les choix dans ce domaine ? Quelles seront les orientations prises aux plans national et local ? De quelles manières les élus rennais mèneront-ils leur politique et comment l'inscriront-ils dans leur discours ?

C'est pour répondre à ces questions que nous allons maintenant tenter de périodiser les différentes phases de l'action culturelle à Rennes en les confrontant avec l'analyse de l'objet culturel tel qu'il a été traité au fil des décennies dans le magazine municipal *Le Rennais*.

1. LES ANNÉES 1970 :

L'APPROPRIATION DU THÈME CULTUREL PAR LA GAUCHE

Le Rennais est né à l'aube des années 1970, période pendant laquelle commenceront les premières réflexions nationales et locales pour une politique culturelle cohérente et novatrice. Cette première partie sera donc entièrement consacrée au développement du thème culturel par les partis politiques, notamment à gauche, et à l'analyse des discours qu'il provoque au plan local entre les élus et leurs administrés à travers le journal municipal rennais.

1.1. Grenoble, la ville modèle

Comme nous avons pu le constater dans l'introduction, Rennes et Grenoble ont connu un essor démographique et économique important quasi-simultanément. En dépit des différences politiques, les deux villes ont malgré tout mené une politique volontariste en matière culturelle, alors que cette tendance était inexistante à cette époque au sein des grandes municipalités françaises.

A Grenoble, la politique municipale s'inscrit dans un contexte favorable impulsé depuis la Libération par un dense réseau associatif issu des mouvements d'éducation populaire comme *Peuple et Culture*. L'élection en 1965 de la municipalité Dubedout (GAM, PSU et SFIO) marque un tournant majeur : la culture devient un objet de la politique municipale. Le volontarisme des élus donne la clef de la réussite. La démocratisation culturelle doit permettre une participation active des citoyens dans l'espace public local. La culture participe aussi d'une gestion sociale territorialisée qui s'appuie notamment sur les unions de quartier.

Au-delà des clivages politiques traditionnels, les services de l'Etat et les élites modernisatrices locales, souvent issues des nouvelles couches moyennes salariées, sauront s'allier pour contourner les notabilités grenobloises. Aidée par les opportunités financières ouvertes grâce aux Jeux

Olympiques de 1968, Grenoble devient en quelques années une ville suréquipée : maison de la culture (dès 1961), musée Dauphinois, maisons de l'enfance et nombreuses MJC. Bien vite, l'expérience grenobloise devient emblématique et fait figure de référence à gauche, mais aussi au ministère des Affaires culturelles.

Réélue en 1971, la municipalité socialiste emmenée par Hubert Dubedout, modèle de volontarisme étroitement lié à l'idée de participation et de promotion sociale par la culture, s'éloigne des fédérations d'éducation populaire.

D'autres modèles que Grenoble existent : les plus connus sont Bordeaux (libéralisme, culture au service du prestige de la ville, initiatives privées, etc.) ou bien Aubervilliers (politique culturelle communiste en faveur du théâtre en direction de la banlieue). Mais l'initiative de Grenoble reste la plus suivie dans les années 1970, servant même de base aux réflexions du parti socialiste qui voulait faire du thème culturel son thème principal pour les élections à venir : « on avait eu des expériences de villes qui avaient montré ce qu'on pouvait faire dans ce domaine, et la référence pour nous c'était essentiellement Grenoble, et Dubedout comme maire, qui était un peu notre grande référence nationale »^[9].

Ainsi, les premières expériences municipales en matière de politique culturelle, notamment celles de Grenoble, ont nourri les réflexions au plan national pour la construction d'un nouveau programme de la gauche.

1.2. La constitution d'un programme culturel socialiste

C'est à la fin de l'année 1974 que le parti socialiste rend public un document, *Orientations générales d'une politique d'action culturelle*, rédigé par le Secrétariat National d'Action Culturelle (SNAC), créé en 1973 (lors du congrès national de Grenoble) et composé d'artistes, de jeunes universitaires et d'énarques. Ce document est relativement important puisque c'est la première fois depuis 1936 que le PS tente d'explicitier ses orientations en matière culturelle. Empruntant au

discours du Parti Communiste Français, le capitalisme, « fondé sur l'exploitation de l'homme par l'homme », serait le responsable de l'inégalité devant la culture. Il serait également le régime qui encourage l'uniformité et la passivité culturelle, et, selon le texte, « utilise une culture éclatée comme un moyen supplémentaire d'aliénation ». Le thème culturel est très peu discuté à l'époque par les différents courants politiques, les socialistes n'ont donc que très peu de concurrence sur le sujet. En empruntant volontiers le style du PCF – le sectarisme en moins – et en prônant une sorte de gauchisme culturel, le PS évite cependant de parler de Révolution, plutôt réservée aux aspects économiques et politiques. Le texte prévoit aussi, une fois que le PS serait au gouvernement, l'élargissement du ministère de la culture avec l'attribution de nouvelles compétences et d'importants moyens financiers, tout en le connectant à tous les autres ministères, afin de promouvoir un « service public de l'action culturelle ».

En définitive assez proche du discours socioculturel, ce texte pose les bases de la doctrine socialiste et amène les premières propositions d'action (démocratisation, décentralisation). Ces *Orientations générales d'une politique d'action culturelle* ressemblent donc à un véritable programme politique, programme qui s'affinera les années suivantes en faveur des revendications des différents secteurs des professions artistiques et culturelles, notamment avec l'appui de Jack Lang.

Martial Gabillard, qui allait devenir adjoint à l'animation culturelle en 1977 à Rennes, participait au plan national à ces réflexions autour d'un programme culturel. Il témoigne : « J'ai été un peu partout pour travailler sur ces questions là. Il y avait donc d'une part cette expérience grenobloise qui montrait ce qu'on pouvait faire, et puis, plus profondément on considère que la culture est un élément essentiel de la qualité de vie d'une ville, et non pas un élément annexe. [...] [L'action culturelle] avait un sens et un objectif, qui étaient de s'adresser à tout le monde, de ne pas être réservée à une partie de la population. Donc il y avait un objectif social au développement culturel^[10] ».

1.3. 1977 : Le bouleversement politique

Les réflexions socialistes et l'engouement qu'elles ont généré, sans parler du contexte politique national, finissent par l'emporter en 1977 sur la passivité de la droite républicaine, notamment sur le thème culturel. Ce sont donc dans un premier temps les élections municipales qui permettront à la gauche de mettre en application ses "orientations générales".

1.3.1. Vague rose sur les élections municipales

Le rôle des partis politiques au plan national se retrouve à l'échelle locale : exclus du pouvoir gouvernemental, les partis de gauche bénéficient d'expériences municipales.

Parallèlement à l'élaboration d'un programme culturel par le SNAC, le Parti socialiste lance une réflexion sur le rôle des collectivités locales. Dans ce cadre, ce sont les élus réunis dans la Fédération Nationale des Elus Socialistes et Républicains (FNESR) qui jouent le rôle principal. Martial Gabillard était un élément actif de cette fédération et se souvient : « L'organisme qui était très fort, qui a joué un rôle considérable, c'est la FNESR, qui existe toujours, et qui avait un rôle de soutien. On se retrouvait très régulièrement, on faisait de multiples rapports, on avait une publication, on faisait pratiquement une journée par trimestre, on étudiait les musées, les politiques de lecture publique,... On a fait des rapports sur toutes ces questions là [\[11\]](#)». A l'horizon des collectivités locales, le projet culturel socialiste demeure attaché à l'idéologie associative et aux vertus de la démocratie locale. Mais la pratique du pouvoir municipal infléchit nettement ces propositions dès la fin des années 1970. Il reste que les élections de 1977 marquent incontestablement l'irruption des politiques culturelles sur l'agenda politique. Désormais la culture est un enjeu qui compte sur la scène politique municipale. De plus, la victoire de la gauche dans de grandes villes fait jouer à celles-ci le rôle de véritables laboratoires pour la mise en œuvre de la politique culturelle socialiste. Ces élus apprennent à dialoguer avec l'administration du ministère de la Culture. Après 1981, cette expérience acquise par les élus, à Grenoble et à Rennes par exemple, sera pleinement utilisée et valorisée rue de Valois.

1.3.2. La mise en place du programme socialiste à Rennes

La municipalisation de la culture a donné naissance à la structuration du domaine culturel tel qu'on le connaît aujourd'hui dans les organigrammes municipaux. Amorcée dans les années 1960 dans certaines villes, l'institutionnalisation se généralise : la création de délégations culturelles confiées à des adjoints, de commissions spécialisées et de services techniques confirment la réalité de ce secteur d'intervention municipale. C'est au cours du mandat municipal inauguré en 1977 que le plus grand nombre de délégations est créé : 41% de celles existantes en 1987 datent de cette période. Le mouvement est plus précoce dans les villes de 150 000 habitants : 57% des délégations existantes en 1987 avaient été créées avant 1965.

Cette préoccupation institutionnelle va de pair avec une augmentation importante des budgets attribués à la culture : en 1978, les collectivités locales représentent, avec 11,5 milliards de francs, 52,4% des dépenses publiques culturelles. Les municipalités concentrent à elles seules 45,2% de ces dépenses, loin devant les départements (6,3%) et les établissements publics régionaux (0,9%). De 1963 à 1978, les dépenses culturelles des municipalités ont ainsi été multipliées par dix-huit.

C'est en réalité à Rennes qu'une partie du nouveau Parti socialiste s'est créée au début des années 1970, notamment autour de jeunes universitaires : Edmond Hervé était assistant à la faculté de droit, Jean-Michel Boucheron enseignait l'économie dans un DUT, Annick Hélias et Martial Gabillard (qui seront tous deux directeurs de la publication de *Le Rennais*) enseignaient dans une école privée. Sur 39 élus en 1977, plus du quart font partie de l'institution scolaire et universitaire, dont les trois premiers de la liste. Les quatre élus précités se situent à gauche du PS, dans le courant du CERES animé par Jean-Pierre Chevènement, puis dans le courant de Pierre Mauroy. Le PS s'est développé dans les années 1970 à partir de l'université mais aussi de l'ensemble du mouvement associatif qui, divisé après 1968, avait remis en cause le fonctionnement de nombreuses institutions dont l'Office Social et Culturel. L'essor du PS s'est également beaucoup appuyé sur des mouvements dans les nouveaux quartiers (Villejean, la ZUP Sud, Maurepas), des associations qui demandaient des équipements culturels, sportifs, sociaux, des commerces et qui s'opposaient aux grands projets du maire Fréville. En définitive, la nouvelle équipe refonde l'OSC qui devient l'OSCR et se lance dans de multiples projets : « l'OSC a été transformé en OSCR en un an, en 77

ou 78. A l'époque, l'OSC était un organisme présidé par la Ville, où il y avait la CAF, l'Office HLM, les associations,... et qui avait des missions multiples et confuses. Cela créait beaucoup de tensions avec les associations. En six mois, j'ai créé l'OSCR qui est un office à présidence associative, la Direction du Développement Culturel à la Ville, qui n'existait pas, et l'APRAS qui est un organisme fédérant les pouvoirs publics autour de l'action sociale. Ça fonctionnait bien, il n'y avait pas de raison de les remettre en cause. Les grands festivals sont lancés : les Tombées de la nuit sont lancées, les Trans commencent à se mettre en place, encore qu'elles sont à leur tout début en 83. On a énormément de projets à l'époque, faut-il encore les faire aboutir. Le Triangle n'est pas encore construit à l'époque, il va ouvrir en 85 si je me souviens bien, les équipements de quartier on en a toute une tapée qui sont en prévision, qu'il faut réaliser. Ces équipements de quartier vont tous se créer dans cette période là [\[12\]](#)».

Elu maire à 34 ans, Edmond Hervé est nommé ministre de l'énergie au sein du gouvernement Mauroy, puis Secrétaire d'Etat à la Santé. Cette nomination a créé une connivence politique entre Rennes et Paris qui ne pouvait qu'établir un climat favorable aux projets rennais.

La gauche avait été élue sur des priorités sociales, culturelles et urbanistes. Outre la baisse de la SDAU et la construction de logements sociaux, l'équipe d'Edmond Hervé a mis l'accent sur la politique culturelle et sur le dialogue avec les associations. Les élus rennais considéraient alors la culture comme un élément d'éducation. La priorité était alors de créer un grand centre culturel dans les quartiers Sud, le Triangle. E. Friedberg et Ph. Urfalino qui ont analysé les politiques culturelles de différentes villes, et notamment Rennes, ont donné le nom de "jeu du catalogue" à la politique qui a consisté à financer et développer toutes les activités artistiques[\[13\]](#).

En 1980, Martial Gabillard et Pierre-Yves Heurtin, tous deux adjoints aux Affaires Culturelles, présentent un rapport définissant l'orientation de la politique culturelle rennaise[\[14\]](#). Le document commence par ces lignes, issues d'une note préparatoire lors de la campagne électorale : « La culture que nous voulons promouvoir doit être une culture pour tous. Il ne s'agit pas seulement de mettre le savoir, la compétence, les œuvres à portée d'un nouveau public jusqu'ici exclu. Il s'agit aussi de faire en sorte que les travailleurs puissent participer à l'élaboration d'une nouvelle culture ». Il semble donc par ces quelques lignes que le programme rennais est conforme avec les

réflexions du PS pendant les années 70, favorables à l'abandon du terme de "démocratisation culturelle" au profit de celui de "démocratie culturelle". Les objectifs relatifs au développement culturel rennais énoncés dans le document sont articulés autour de quatre choix :

- Favoriser la liberté créatrice
- Un développement culturel pour tous
- Une nouvelle vie culturelle expression des rennais
- Le contrôle démocratique de l'action culturelle.

Plus que de simples choix, ces objectifs surprennent par leur aspect quasi-révolutionnaire, voire utopique, mais restent toutefois en accord avec l'idéologie socialiste de l'époque.

Ces objectifs resteront-ils les mêmes dans la décennie à venir ? Quel sera le résultat de la confrontation entre l'idéologie socialiste en matière culturelle et la réalité de l'action municipale à Rennes ? Ces questions trouveront réponse dans la partie suivante consacrée à l'action culturelle rennaise dans les années 1980, mais il serait intéressant avant cela d'étudier comment le thème de la culture a été traité dans les pages de *Le Rennais* au fil de la décennie 1970, et particulièrement d'observer la transition des discours entre la municipalité Fréville, sensible mais peu impliquée dans une nouvelle politique culturelle, et la municipalité Hervé, au programme prometteur.

1.4. *Le Rennais* : changements de fond et de forme

Comme nous l'avons observé en introduction, la conception de la culture telle qu'elle est abordée dans *Le Rennais* est très classique, voire élitiste à l'aube des années 70. Le directeur de la publication est Victor Janton, premier adjoint au maire, et il participe aux huit commissions. C'est lui qui est censé assurer « la représentation officielle de la Ville en cas d'empêchement du maire^[15] ». Le journal n'a donc pas été confié à n'importe qui de sorte qu'il est organe proche du

pouvoir. C'est également Victor Janton qui répond aux courriers des lecteurs et qui rédige l'édito, généralement sur un ton moralisateur et paternaliste. La culture n'est que très peu abordée, sinon sous l'angle de l'éducation et de son affiliation avec le sport ou autres activités de loisirs. Dans le numéro 19 du magazine (janvier 1972), un questionnaire est adressé aux lecteurs afin d'améliorer l'offre rédactionnelle, mais aucune rubrique du questionnaire ne renvoie à la culture, signe que le thème culturel n'est pas une priorité de la municipalité Fréville, en tout cas dans le discours. Néanmoins la culture est bien présente à Rennes puisqu'elle est une charge importante pour la mairie : dans le dossier "budget municipal 1972"[\[16\]](#), sur 116 517 KF de charges municipales, 15 378 (13,2%) sont attribués au secteur "sport jeunesse culture", dont environ la moitié pour la culture. Apparemment, l'action culturelle est bien présente à Rennes sous la municipalité Fréville mais elle est rarement l'objet d'information et de communication dans *Le Rennais*, si ce n'est envers le patrimoine historique local. D'ailleurs, les articles concernant les manifestations culturelles sont régulièrement placés à la fin du périodique, juste avant les brèves et les mots croisés.

Peu à peu la mise en page se modernise et ressemble à ce que l'on connaît aujourd'hui : rubriques, présentation plus claire et plus accrocheuse. C'est le cas pour la présentation du Festival des Variétés[\[17\]](#).

Au milieu des années 1970, même si le maire n'opère aucun changement visible dans sa politique culturelle, il semble qu'il entend tout de même les balbutiements des réflexions socialistes sur le rôle essentiel que doit obtenir l'action culturelle au niveau local. Ainsi, même si les activités culturelles restent principalement liées au domaine de l'éducation, nous pouvons noter un changement dans le discours, ou du moins certains signes de préoccupation. Par exemple, le maire parle pour la première fois de culture dans *Le Rennais* : « Certains enfants ne trouvent pas dans l'activité physique la satisfaction totale qu'ils sont en droit d'attendre. La poésie, le chant, la musique, la danse, leur apportent souvent une libération indispensable à l'équilibre[\[18\]](#) ». En outre, les cercles culturels et sportifs (ex-garderies) semblent laisser de plus en plus de place aux activités artistiques et culturelles. Puis *Le Rennais* adopte enfin en février 1974 une rubrique entièrement consacrée à la culture (une page), complétée par une interview du directeur de la maison de la

culture : « Les tâches de la ville dans le domaine culturel s'exercent tout d'abord par l'enseignement artistique. [...] Il n'y a pas de culture plus noble que l'autre. La musique pop est autant culture que l'air de flûte du berger ou qu'une fugue de Bach. [...] Je souhaite, au cours des prochains mois, intensifier les activités de la maison de la culture dans toutes les disciplines, afin, d'une part, d'être fidèle à la culture dans sa conception la plus large, et d'autre part, d'ouvrir la Maison au plus grand public[19] ». C'est la première fois qu'une interview du directeur de la maison de la culture est réalisée et publiée dans le mensuel. Signe fort de ce changement, les numéros suivants intégreront tous la programmation de l'établissement.

En 1975, le thème culturel commence à être dissocié de la rubrique "sports, culture, jeunesse, stades, piscines" et devient une rubrique à part entière sous le nom de "Arts et spectacles" : on y présente le théâtre municipal, la maison de la culture, le musée des Beaux-Arts et la bibliothèque municipale[20]. Le numéro 66 (février 1977) est le dernier numéro à paraître avant les élections municipales. Curieusement, 23% des pages sont consacrées ce mois-ci à la culture, ce qui est un record depuis la première parution de *Le Rennais* en 1969, comme si Henri Fréville avait compris que le thème culturel serait un enjeu important pour ces élections. Divers sujets y sont couverts : festival des arts traditionnels, musées, équipements socioculturels, histoire et patrimoine, théâtre municipal. Mais cela ne changera en rien le verdict des urnes puisque le jeune socialiste Edmond Hervé est élu maire de Rennes. Quelles différences cette élection va-t-elle apporter au traitement de la culture dans les pages de *Le Rennais* ?

Le premier numéro de *Le Rennais* à paraître après les élections municipales est celui de juin 1977. Son numéro devait être 67, mais il est baptisé n°1. Les publications suivantes reprendront ensuite la numérotation classique à partir de 68. En moyenne supérieur de sept pages aux éditions précédentes, *Le Rennais* est désormais placé sous la tutelle d'Annick Hélias (neuvième adjointe, chargée de l'information, de la communication et des relations publiques), qui utilise dans ses éditoriaux un ton plus ouvert et moins condescendant. Désormais sous-titré "bulletin municipal" au lieu de "revue d'échange et d'information", le périodique voit certaines de ses rubriques changer : certaines disparaissent (exemple : "humour"), au profit de nouvelles, comme celle appelée "les

manifestations culturelles", sur 2 pages reléguées à la fin de la revue. Sinon, la structure globale reste la même. Il est aussi question de créer un service municipal dit du "développement culturel", jugé comme une importante responsabilité, afin de couvrir tous les équipements culturels[21]. Statistiquement, le nombre de pages consacrées à la culture est moins important, mais elle est traitée de façon moderne et sous de multiples angles (théâtres, sculpture, art à l'école, musées, dessin, peinture, danse, maison de la culture, expositions, histoire et patrimoine, OSC, photographie, spectacles, festival de la chanson, etc.).

La photographie de couverture est désormais en couleur (septembre 1978, n°77), et conformément à l'attachement au mouvement associatif tel qu'il avait été prévu pendant la campagne, la rubrique "vie des associations" se confond de plus en plus avec la rubrique "loisirs et culture" : sur quatre pages consacrées aux associations, un peu plus de trois sont dédiées à des manifestations culturelles : association Terrapin (promotion locale de la musique et de la culture), rock'n'roll, festival de la chanson, Ciné Arvor, orchestre[22]. Dans le numéro 85, un dossier complet est rédigé en faveur de la nouvelle politique sportive de la ville, ce qui souligne la séparation définitive de la culture et des sports, chaque domaine existant à part entière. La municipalité se lance dans de grands travaux pour la culture et le fait savoir : elle compte créer ce qui deviendra le Triangle[23] et commence à restructurer le théâtre municipal[24] (création d'un local d'animation et d'information de la population). Il est aussi à noter que les pages consacrées à la culture ("loisirs et culture") sont rédigées sur papier coloré, privilège jusqu'ici réservé au seul dossier du mois. *Le Rennais* est lu dans 80000 foyers.

Sur le fond, il faut attendre la parution du numéro 82 (février 1979) pour que les élus commencent à communiquer sur la politique culturelle municipale : dans ce numéro paraît la première partie d'un dossier intitulé « La politique culturelle » où une interview assez orientée de Martial Gabillard présente les objectifs et les choix de la municipalité en matière culturelle[25]. En réalité, l' élu y décline les différents points du document qu'il a rédigé en collaboration avec Pierre-Yves Heurtin. Ses deux mots d'ordre sont "culture de communication", afin de rompre l'isolement des personnes grâce à l'action culturelle, et "culture populaire", pour que chacun soit acteur de la vie culturelle locale. Le plan municipal tient en trois points :

- Agir via les outils existants ou à créer en partenariat avec les écoles, les universités et les associations,
- Développer tous les secteurs de la vie culturelle,
- Animer la cité par un calendrier de fêtes et de festivals et par la création de lieux de rencontres.

La deuxième partie[26] du dossier paraît dans le numéro suivant, en détaillant les points qui n'ont pas été abordés dans le numéro 82.

Enfin un court article est rédigé en janvier 1980 dans la rubrique "Culture, détente, loisirs" indiquant les sommes allouées aux divers investissements :

« Afin de développer tous les secteurs de la vie culturelle et d'animer la cité, un certain nombre de priorités ont été dégagées.

Il s'agit de promouvoir les services publics, de soutenir la vie associative, d'accroître les équipements de quartier en leur donnant les moyens d'être dynamiques et en créant de petites unités dans les quartiers les plus défavorisés. Il convient également de renforcer les liens avec l'école et l'université et de poursuivre les efforts pour l'animation culturelle (Cirques, Festival de la chanson, Festival des arts traditionnels...)

- Investissements de 14,4 millions pour l'ensemble du secteur socio-éducatif et culturel [...]
- Fonctionnement : total des subventions 19 millions dont 6,2 millions au titre des associations conventionnées et 3,6 millions pour la maison de la culture. Ce dernier chiffre est actualisé par rapport à l'an passé. Il est donné sous réserve de la parité avec l'Etat[27] ».

En nombre de pages consacrées à la culture, nous remarquons pour cette fin de décennie 1970 une légère hausse. La grande différence avec la municipalité Fréville est le traitement du thème culturel : s'il n'occupe pas beaucoup d'espace rédactionnel, il est mis plus en valeur, décliné de façons multiples, et en cohérence avec une politique clairement définie.

Qu'en sera-t-il à l'aube des années 1980 ? L'idéologie socialiste de la culture pourra-t-elle tenir le choc face à la crise économique ? La municipalité rennaise pourra-t-elle faire fi des contraintes nationales ? Comment évoluera la place de l'argument culturel dans *Le Rennais* ?

2. LES ANNÉES 1980 :

LE TEMPS DE LA CRISE ET DE LA MÉDIATISATION

Concernant notre sujet, les années 1980 sont très différentes de la décennie précédente pour au moins trois raisons : notre société est entrée en crise économique, la culture est devenu un enjeu politique, et la gestion des territoires se rationalise. Quelles en seront les incidences sur le projet culturel rennais et sur son traitement au fil des pages du journal municipal ?

2.1. La nouvelle politique culturelle nationale

Il faut attendre 1981 et les élections présidentielles pour que le programme culturel développé par la gauche dans les années 1970 prenne enfin une dimension nationale. Les ambitions prometteuses du gouvernement socialiste en matière culturelle créent une véritable rupture, quantitative et qualitative, si nette que Jack Lang dira le 17 novembre 1981 à l'Assemblée nationale, non sans excès, que « les français ont franchi la frontière qui sépare la nuit de la lumière ».

Dès 1982, le budget de la culture est pratiquement doublé (il passe de trois à six milliards). De plus, en dépit de la période de rigueur amorcée en 1983, l'effort budgétaire sera maintenu et atteindra même le symbolique 1% du budget national en 1993, avant d'être légèrement corrigé à la baisse. Toujours est-il que l'impératif culturel est bien à l'ordre du jour, donnant ainsi au Ministère un rôle et une présence de plus en plus important, malgré la persistance de la crise et les différentes cohabitations.

D'un point de vue qualitatif, le décret du 10 mai 1982 définit les missions du Ministère de la Culture : ce dernier doit « permettre à tous les français de cultiver leur capacité d'inventer et de créer, d'examiner librement leurs talents et de recevoir la formation artistique de leur choix ; de préserver le patrimoine culturel national, régional, ou des divers groupes sociaux pour le profit

commun de la collectivité toute entière ; de favoriser la création des œuvres d'art et de l'esprit et de leur donner la plus vaste audience ; de contribuer au rayonnement de la culture et de l'art français dans le libre dialogues des cultures du monde ». Même si ce texte contient un certain héritage malracien, l'idéologie culturelle socialiste occulte le thème de la démocratisation culturelle au profit du libre épanouissement personnel, comme c'était déjà le cas dans le programme culturel rennais. Il faut souligner que Jack Lang n'attachait que peu d'importance au rôle des maisons de la culture et des CAC. Ainsi le champ de la culture s'élargit, intégrant dorénavant les arts populaires tels que le jazz, le rock, la bande dessinée ou bien encore la mouvance hip-hop, de sorte que la place de la culture s'insère naturellement au sein de la société contemporaine. Il est à noter que cette politique alimente beaucoup de controverses à l'époque, pointant du doigt l'effritement d'une politique culturelle nationale qui n'assure plus sa mission sociale quasi-régaliennne. C'est ce que Jean Caune appellera « le sens perdu » de l'action culturelle[28].

2.2. Une logique économique et médiatique impulsée par l'Etat

Jouant le jeu d'une médiatisation recherchée, Jack Lang parvient à se construire à partir du ministère de la culture une image positive qui fera du député-maire de Blois un éphémère candidat à l'élection présidentielle au début de l'année 1995. Mais sa faible insertion au sein des réseaux du parti socialiste fait échouer une tentative pourtant encouragée par les sondages après le retrait de Jacques Delors. Néanmoins, en utilisant le ministère de la Culture au profit de sa propre ambition, Jack Lang est parvenu par là même à rendre davantage visible et populaire une action ministérielle jusque là connue de quelques initiés du monde des arts et de la culture.

Dès 1981, le ministère prend conscience de l'importance des industries culturelles, si bien que la création culturelle est désormais considérée comme un facteur de développement économique. Dans le même temps, le souci de meilleure gestion et de rentabilité conduit le ministère à encourager fortement la modernisation de l'administration et la professionnalisation des acteurs de la vie

culturelle. Cette nouvelle politique est entièrement assumée mais marque une rupture complète avec la culture politique du parti socialiste.

Le ministère mène dorénavant de très nombreuses actions pour rendre visible son action. Là encore, les pratiques utilisées proviennent directement du marketing. Aussi, la sensibilisation du public relève bien souvent d'une politique de communication. Mais pour ce faire, la stratégie du ministère de la culture a consisté à épouser au plus près l'air du temps : une mise en spectacle des idées et des œuvres, une utilisation du langage de la publicité dans le cadre d'une communication omniprésente, une primauté de tous les instants pour l'innovation mais aussi un penchant pour les rassemblements unanimes à caractère festif.

L'utilisation du langage publicitaire et des techniques de marketing par les hommes politiques pour souligner leurs actions ne se limite pas aux gouvernements, socialistes ou non, mais il s'agit d'un phénomène clairement observable au cours de la décennie 1980, tant au plan national qu'au niveau local.

2.3. L'ère de la communication locale

Afin de mieux saisir l'enjeu de l'évolution des conceptions des politiques locales, cette partie sera déclinée sous deux angles : un premier exposé présentera les changements de fond qui différencient la politique des collectivités, et particulièrement des villes, entre les décennies 1970 et 1980, tandis qu'une deuxième sous partie considérera ces changements appliqués à la ville de Rennes. Cela permettra dans le point suivant de mieux comprendre les modifications au sein de l'espace rédactionnel de *Le Rennais*.

2.3.1. L'impératif gestionnaire des collectivités locales

Jusqu'à la fin des années 1970, les collectivités se dressaient régulièrement contre les volontés de l'Etat centralisateur. Cette opposition servait de système de justification vis à vis de la population locale, l'Etat servant même parfois de bouc émissaire à la plupart des maux vécus par les citoyens. Avec les lois de décentralisation de 1982 et 1983, l'Etat passe du statut d'organisation tutélaire à celle d'organisation partenaire, ce qui change considérablement la donne pour les responsables politiques locaux. L'Etat n'est plus rejeté, le but des collectivités est désormais de coordonner les initiatives locales dans le cadre de politiques nationales, en faisant émerger des systèmes productifs locaux.

D'un point de vue institutionnel, nous assistons à l'aube des années 1980 à un glissement à la fois concret et symbolique des pratiques et des statuts :

- Transformation du rôle des acteurs locaux : le militant associatif quitte le devant de la scène et laisse la place à d'autres types d'acteurs, des professionnels avec des compétences techniques et de réseaux. C'est le cas notamment dans le secteur de l'animation culturelle, désormais confié à des animateurs professionnels et diplômés plutôt qu'aux vieux mouvements d'éducation populaire, trop militants et pas assez rationnels.
- Transformation du rôle de l' élu : il perd sa vocation politique et est désormais perçu comme un dynamisateur, un aménageur de sites pour l'industrie et le tourisme, et un représentant
- Réorientation des projets locaux : Les projets cessent d'être globaux et de mobiliser toute la population. Ils sont sectorisés, orientés vers la détection et la sélection d'acteurs entrepreneurs, et doivent être opérationnels.

L'heure est à la dimension utilitaire de la communication. Grâce au phénomène de médiatisation, voire de spectacularisation, on ne produit plus de contenu mais on se met au service d'un projet rationnel. Communiquer devient alors articuler des messages, souvent réduits à des images,

contrairement à la décennie précédente où l'essentiel était d'informer. Appuyée par un fort degré de mise en scène, la communication des territoires n'est pas ce qu'elle dit être : elle a moins pour fonction de parler de la ville que de faire parler de la ville pour attirer les regards. Cette fonctionnalisation des collectivités est due selon Serge Regourd aux « prévalences progressives du modèle fonctionnel de l'entreprise sur le modèle communautaire territorial ».

Communiquer permet d'accompagner le changement social, de reconstruire l'identité là où elle est délitée, d'exorciser l'éclatement de la communauté, et de produire des images pour différencier les territoires afin d'attirer sur le plan touristique et industriel. Ainsi les années 80 voient fleurir les politiques urbaines de communication. Celles-ci ont pour but de donner une image particulière à une ville en spéculant sur des actifs, des acquis ou des ressources précis, mais ces politiques finissent par toutes se ressembler. Ainsi un nom de ville est immédiatement attaché à un slogan publicitaire, tels que « Montpellier la surdouée », « Angoulême sort de ses pantoufles », ou bien, dans le cas de Rennes, « Rennes, vivre en intelligence ».

Cet impératif gestionnaire et le besoin d'identité poussent les acteurs locaux à dénaturer quelque peu leur politique. En a-t-il été de même en ce qui concerne Rennes ? Le programme appelant à la démocratie culturelle tiendra-t-il ses promesses ou basculera-t-il lui aussi dans une logique rationaliste et médiatique comme au plan national ?

2.3.2. Rennes et sa faim de prestige

L'élection d'un gouvernement de gauche en 1981, la nomination du maire comme ministre et la mise en place de la politique de décentralisation ont dessiné une conjoncture extrêmement favorable pour les élus de Rennes, où la parti socialiste avait été élu en 1977 sur des priorités sociales, culturelles et d'urbanisme.

Le dynamisme dont a fait preuve l'équipe municipale après son élection, notamment en matière culturelle, prend fin vers 1983-1984, à l'instar de la politique de rigueur imposée par le gouvernement. A partir de cette date, la diminution des investissements et la stabilisation du nombre

d'employés traduisent le réalisme économique qui s'est installé à la mairie. D'ailleurs, dans un document du GTC (Groupe de Travail sur la Culture) de la Ville de Rennes datant du 8 septembre 1983, « M. Gabillard rappelle que les principaux outils de l'action culturelle sont à présent créés et qu'il n'y aura pas d'autre création dans les cinq années à venir. En conséquence, il convient d'exploiter systématiquement ce que l'on a, et le travail de diffusion culturelle, pour ce second mandat, consistera surtout à mettre en valeur ce qui a déjà été mis sur pied ». Mais nous reviendrons sur cette note dans la partie suivante.

C'est aussi en 1983, année des nouvelles élections municipales, que les acteurs locaux se sont prononcés en faveur d'un plan visant à faire de Rennes une métropole internationale, symbole du modernisme, à partir d'un modèle de développement économique s'appuyant sur les nouvelles technologies et la culture. C'est en constatant leur poids relatif dans ces domaines que les élites rennaises prennent conscience des enjeux de la compétition entre villes. Elles considèrent alors que le développement économique se jouerait non seulement sur la réussite objective de Rennes Atalante et le développement local, mais aussi sur l'image de l'agglomération et sa capacité à attirer entreprises, centres de recherche et cadres, notamment en provenance de la région parisienne. La Ville et le District s'engagent donc dans une politique globale de la ville visant à développer l'image et le prestige de Rennes fondés sur ses atouts, la politique culturelle et les nouvelles technologies. C'est pourquoi les initiatives les plus significatives en matière d'innovation et de modernisme ont voulu mêler culture et nouvelles technologies. Ainsi, le Centre de Culture Scientifique et Technique d'Innovation (C.C.S.T.I.) constitue le premier exemple de cette stratégie. Créé dans la ligne de la Villette avec un accord de financement de l'Etat, ce centre a pour objet de présenter des expositions et de réaliser une animation culturelle autour des nouvelles technologies et de leurs conséquences. D'autres initiatives plus médiatiques vont dans le même sens. La ville a créé le Prix de la Mutation Technologique, attribué à l'entreprise qui a le mieux évolué en fonction de critères économiques et sociaux, qui vaut chaque année à Rennes l'opportunité d'être couverte par de nombreux journaux, magazines et radios. Toujours dans cette optique, la création d'un "Festival des Arts Electroniques" a eu un retentissement, montrant Rennes comme une ville d'Arts et de Technologie. Illuminations au laser de différentes parties de la ville et de la Vilaine, production

d'images de synthèse, cette initiative originale a ravi les journalistes parisiens visés par l'opération. Avec le C.C.E.T.T. sur Rennes, différents réseaux de communication ont été expérimentés d'abord en Bretagne et notamment à Rennes (RNIS, Minitel). L'empressement montré par Rennes pour être la première ville en France à avoir la télévision par câble, et la présidence des villes câblées prise par l'adjoint à la culture (M. Gabillard) vont dans le même sens.

Afin d'apparaître comme une métropole moderne des années 80, Rennes a changé son logo, a abandonné toute référence à la Bretagne dans son slogan, et le drapeau breton a également disparu : toutes les études d'image montraient le décalage qui existait entre l'image de Rennes et celle de la Bretagne, plus archaïque et rurale. Tout cela est issu d'une enquête demandée par D. Delaveau, directeur du Service Information de la Ville de Rennes, qui souhaitait disposer d'un outil d'analyse. La volonté d'élaborer une communication externe et l'aspiration à mieux connaître les attentes de la population jusque là "parasitées" par le tissu associatif justifient la nécessité d'une enquête. Fin 1983, les élus acceptent non sans réticences de financer le projet.

En décembre 1983, Jean De Leege, directeur de TMO-Ouest, dépose un projet d'étude présenté comme fondé sur « une démarche marketing à l'articulation de la psychologie sociale et de la sociologie urbaine[29] ». L'équipe de TMO se propose de décrypter l'offre d'image par une lecture critique du périodique municipal *Le Rennais* et des pages locales du journal Ouest-France. Le deuxième volet du projet prévoit l'examen des "perceptions" de la population rennaise par le biais de techniques quantitatives et qualitatives.

En 1984, l'annonce des conclusions de cette étude produit un véritable choc sur les élus. Ils découvrent en effet que les habitants les plus anciennement implantés dans la ville et les chefs d'entreprise tendent à présenter une image négative de la ville. Le sentiment d'absence de toute politique culturelle, d'inefficacité de l'action économique, de vivre dans une ville de "fonctionnaires" semble installé dans la population. A l'inverse, les rennais d'implantation récente ont une vision positive de la ville et y soulignent l'importance de la vie culturelle.

Quant à l'examen de la une de *Le Rennais*, il dénote le choix d'un code chromatique peu valorisant

par l'adoption de couleurs le plus souvent sombres. Cette communication produisait un effet de mise à distance du maire accentuant en cela sa réserve naturelle.

Alors qu'ils étaient jusque là peu convaincus des vertus de la communication et que l'étude commandée à TMO n'avait pas initialement pour objectif de déboucher sur un contrat d'assistance, les élus rennais demandent à TMO d'appliquer ses propres recommandations à partir du début 1985, notamment en ce qui concerne Le Rennais, qui doit être remodelé sur les plans graphique et rédactionnel (intérêt des manifestations culturelles d'ampleur comme vecteur de communication, à visée interne et externe, pour que la population vive ce que disent les médias nationaux sur Rennes comme une reconnaissance de leur ville).

La politique culturelle, d'abord vue en 1977 comme un élément d'éducation, est plus étroitement associée à partir de 1983 à la stratégie générale de Rennes. Les dépenses culturelles ont continué à progresser, à l'instar de ce qui s'est passé dans de nombreuses villes françaises, la priorité étant accordée aux manifestations de prestige sans remettre en cause le traditionnel soutien aux associations et la coopération avec l'O.S.C.R. Soutenus par la volonté du ministère de la culture de développer la professionnalisation de la culture, les élus rennais ont voulu développer la maison de la culture (la première en France en importance), le Festival des Tombées de la nuit, un orchestre symphonique, une compagnie de danse, des troupes de théâtre, les musées. Ils ont souhaité professionnaliser ces institutions et donner aux troupes et aux manifestations une audience nationale. Mentionnons le festival des "Transmusicales" qui est un des grands festivals rock en France et qui a donné à Rennes une image de capitale du rock français, image renforcée par le succès de groupes issus de la scène rock rennaise (Marquis de Sade, Marc Seberg, Niagara, Etienne Daho, Dominique Sonic, etc.). La production d'émissions de télévision dans ce domaine (Décibels) et l'existence d'une salle destinée aux jeunes groupes (l'UBU) ont renforcé cette étiquette, largement utilisée par la communication de la ville pour donner une image de jeunesse, de dynamisme et d'ouverture culturelle.

Au sein de la municipalité rennaise, le changement entre la position anticapitaliste du manifeste de 1977, celui de 1983 puis la politique de développement économique local moderniste mise en place par la suite est remarquable. Le peu d'importance donné directement aux questions de l'emploi et l'abandon d'une stratégie régionale se sont faits au profit de la constitution d'une politique de communication dynamique, de la promotion du technopole, de l'aide aux entreprises et du soutien à des projets de prestige.

En 1985, 6,2MF ont été dépensés pour la communication et la promotion. Les programmes économiques au sens strict représentent alors 1,5% du budget d'investissement et 2% du budget de fonctionnement de la ville. 2,5% sont également consacrés à des opérations de relations publiques. La politique de développement économique local représente de 5 à 10% du budget de la ville, il s'agit uniquement d'une estimation. En comparaison, les dépenses pour la culture au sens large (qui recoupe en partie le développement économique) représentent près de 15% du budget de la ville.

Cette politique ne plaît pas à tout le monde, et la critique concernant la politique de communication et la politique culturelle de prestige est non seulement le fait de syndicats mais aussi de milieux associatifs de gauche et des Verts, très présents à Rennes, sous la houlette d'un des leaders nationaux du mouvement, Yves Cochet. Ils critiquent les éléments de prestige de la politique culturelle, l'argent dépensé pour la communication, l'absence de véritable stratégie régionale démontrant la solidarité de Rennes avec les villes bretonnes, l'absence d'actions pour les exclus et les chômeurs, et l'abandon de la priorité concernant la qualité de la vie incluant des aspects plus écologiques. Ces reproches ressemblent un peu à ceux qu'adressaient les socialistes à Henri Fréville pendant les années 1970. En revanche, les syndicats, associations et militants Verts ne remettent pas en cause la stratégie fondée sur les nouvelles technologies, l'importance de la culture, de l'éducation, de la recherche et de l'université.

Les dirigeants du PS rennais qui étaient au C.E.R.E.S. préconisaient la rupture avec le capitalisme. Moins de dix ans plus tard, ils sont à la pointe de la modernisation de la gauche française, de

l'acceptation des logiques de marché et de la compétition entre les villes. Ceci ne signifie pas qu'ils ont renié leur volonté de changer la société, mais ils ont radicalement transformé leur vision du monde et leurs discours.

C'est d'ailleurs le discours que nous allons étudier maintenant. Bien au fait, des évolutions nationales mais surtout locales en matière culturelle, il est ainsi plus aisé de comprendre le pourquoi des changements rédactionnels de *Le Rennais*.

2.4. *Le Rennais* : de l'information vers la communication

Entre 1980 et 1982, la part des pages de *Le Rennais* consacrées à la culture avoisine les 15%, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne des années précédentes : l'information culturelle s'étale désormais régulièrement en dehors de la rubrique qui lui est consacrée. Cela est du en partie à la finalisation et aux inaugurations de nouveaux équipements. De manière générale, Les éléments de la rubrique "loisirs et culture" sont de plus en plus distincts, mieux organisés.

Dans le dossier " actions en 1981", développer l'animation est une des cinq priorités de la municipalité : « Nous poursuivons notre politique d'animation culturelle dont les points forts sont le Théâtre de la Ville, la Maison de la Culture, les équipements de quartier, l'aide à la création et à la diffusion, la relation contractuelle avec le mouvement associatif. Nous reverrons cette année les Tombées de la Nuit, la Fête de la Jeunesse...[\[30\]](#) ». Le dialogue avec les associations est toujours de mise et cela est visible dans *Le Rennais* : la rubrique "vie des associations" débute par un calendrier mensuel de toutes les manifestations que proposent les associations ("à Rennes ce mois-ci", puis "bloc-notes").

A partir de 1983, année où la politique culturelle est plus ou moins instrumentalisée au service

d'une politique d'envergure de rayonnement de la ville de Rennes, on note une augmentation flagrante de la part des pages consacrées à la culture[31]. Ainsi, entre 1983 et 1990, cette part vacille en permanence entre 20 et 25%, allant même jusqu'à 27,3% en 1986. Cela signifie que parmi toutes les pages de *Le Rennais*, y compris les pages de publicité, entre un quart et cinquième d'entre elles traitent directement du thème culturel. Il est maintenant clairement évident que ce thème est de loin le plus développé de la publication, mettant en avant le bien fondé de la politique municipale en matière culturelle : dans un article intitulé « Aujourd'hui un rayonnement artistique dont nous pouvons être fiers », nous pouvons lire « Tout le monde reconnaît que la vie culturelle a permis d'apporter un mieux vivre aux Rennais et de donner un rayonnement régional et national à notre cité[32] ». Désormais le style de *Le Rennais* est souvent emprunt de ce style performatif du discours : le simple fait de dire que « nous pouvons être fiers » du rayonnement artistique rennais suffit à ce que les lecteurs soient effectivement fiers de ce constat (dire c'est faire). Dans ce même article, le rédacteur trace un bilan de ce qui a été fait depuis 1977 en matière culturelle, que ce soit au niveau des quartiers, de la ville dans son ensemble ou au plan international, et dresse l'état des projets en avancement. En 1984, on remarque un élargissement de la rubrique consacrée à la culture au détriment du courrier des lecteurs. Globalement, le thème culturel prend une place capitale au sein de *Le Rennais*, à tel point que le journal en devient presque une revue culturelle municipale. Hasard ou coïncidence, il ressort d'un compte-rendu du 8 septembre 1983 du GTC (Groupe de Travail sur la Culture, interne à la municipalité) un certain constat : « M. Gabillard rappelle que les principaux outils de l'action culturelle sont à présent créés et qu'il n'y aura pas d'autre création dans les cinq années à venir. En conséquence, il convient d'exploiter systématiquement ce que l'on a, et le travail de diffusion culturelle, pour ce second mandat, consistera surtout à mettre en valeur ce qui a déjà été mis sur pied ». Rappelée à l'ordre par les réalités économiques, la municipalité rennaise marque à partir de 1983 une pause dans ses investissements culturels. Par contre, il est recommandé de mettre en valeur les créations existantes pendant la durée entière d'un mandat. Or c'est justement à partir de ce moment que l'on note une augmentation nette du traitement du thème culturel dans les pages du périodique rennais.

Cet engouement pour l'argument culturel dans le discours municipal va de pair avec l'avènement

d'une présentation journalistique plus poussée, notamment à partir de 1985 : *Le Rennais* passe au format A4, avec une présentation et des intitulés de rubriques plus modernes. La présentation globale se rapproche de celle d'un vrai journal. La rubrique loisirs et culture s'appelle dorénavant "Rennes bouge...bougez" et est placée en tout début, juste après le sommaire[33]. Le colonage et le chapeau (règle journalistique des 5W) sont désormais de rigueur. La couverture comprend non seulement le titre du dossier du mois, mais voit aussi fleurir quelques autres titres à la manière des quotidiens nationaux. Les photos couleur deviennent courantes[34].

Au début de l'année 1986, la société TMO réalise une enquête auprès des rennais[35]. Selon cette étude, 83% de la population lit *Le Rennais*. Il ressort que les articles concernant les technologies nouvelles et les rubriques culturelles sont très prisées. Mais pour 49,5% des personnes interrogées, on ne parle plus assez des quartiers. Tandis que le poste Relations Publiques atteint 2,46% du budget, il est indiqué dans l'enquête "l'action municipale vue par les rennais[36]", que les actions en faveur de la conservation et l'embellissement de la ville ancienne (94% d'opinions positives), de la culture et des loisirs (83%), des transports en commun, des équipements sportifs, arrivent nettement en tête. Tenant compte des doléances des lecteurs, *Le Rennais* met à partir de 1987 à l'honneur les quartiers, chacun ayant droit à sa rubrique mensuelle. Cela ne se fait pas au détriment de l'argument culturel, toujours bien placé (à hauteur de 25% entre 1988 et 1990), mais de plus en plus abordé de manière éclatée, c'est à dire couvert par plusieurs rubriques, dont celles des quartiers.

En octobre 1988, un article de *L'expansion* est en partie relayé dans *Le Rennais*, où il est attribué à Rennes la première place du palmarès du dynamisme en France, avec toutefois un petit bémol puisque « quelques faiblesses apparaissent du côté des transports en commun, de la diversité sportive et culturelle ». Le rédacteur local ajoute : « [Ceci est] très surprenant quand on connaît l'engouement des rennais pour le théâtre, les tombées de la nuit, le festival des arts électroniques, et les nombreuses manifestations[37] ». Malgré l'attribution de la première place au palmarès, il semble que Rennes ne soit pas aussi rayonnante qu'elle veut bien le faire croire dans les pages de son journal, notamment en matière culturelle, ce qui tend à montrer que le discours a peut-être été trop performatif et disproportionné par rapport aux actions culturelles effectives, particulièrement depuis 1983. Comme pour contrecarrer cette théorie, *Le Rennais* publie deux mois plus tard un

autre sondage TMO indiquant que « 42% des interviewés fréquentent des lieux de spectacle plus d'une fois par mois. Presque 29% n'y vont jamais ou presque[38] ».

Malgré la farouche opposition politique, notamment des Verts, en ce qui concerne les sommes importantes versées au projet culturel de l'administration Hervé, le maire est réélu en mars 1989. Martial Gabillard est nommé 1er adjoint (développement, information, coordination), Pierre-Yves Heurtin le remplace à la culture (troisième adjoint). Martial Gabillard prend aussi la direction de la publication de *Le Rennais* (en plus d'être 7ème vice-président du District), Gilbert Lebrun reste le rédacteur en chef. Quant à Annick Hélias, elle quitte la rédaction et devient responsable des relations avec la région.

Depuis maintenant plusieurs années, l'opposition et particulièrement les Verts dénoncent avec force la politique culturelle de prestige menée par l'équipe municipale en place : selon eux beaucoup trop d'argent est gaspillé en manifestations prestigieuses et en événements communicationnels, sans parler du gouffre financier qu'est la maison de la culture à la fin des années 1980. Néanmoins, les Verts ne critiquent pas sur le fond les objectifs culturels locaux comme ils avaient été écrits en 1977. Ils dénoncent en réalité la politique culturelle telle qu'elle a été menée dans les années 80, dénaturée et vidée de son sens premier. Selon eux, « en 83-84 la ville cesse de chercher la cohérence [...]. La municipalité a voulu faire de la Maison de la Culture la rampe de lancement d'une image de Rennes et des rennais à vendre à l'extérieur [...]. Les professionnels parisiens de haut niveau exercent une sorte de fascination sur la majorité municipale et les techniques de communication lui servent d'orientation[39] ».

Essoufflement du système ou changement de direction à *Le Rennais*, la part des pages consacrées à la culture chute pour retomber en dessous des 20% à partir de 1991. Comment cette tendance évoluera-t-elle dans les années 1990 et quel rôle sera attribué à l'argument culturel ?

3. LES ANNÉES 1990 :

REMISES EN QUESTION ET INTERCOMMUNALITÉ

Si les années 1980 ont été placées sous le signe de l'utilisation du thème culturel à des fins de communication et de médiatisation, au plan national comme au plan local, il semble que les années 1990 s'ouvrent sur une certaine remise en question, peut-être suscitée par la critique des intellectuels jusqu'ici silencieux.

3.1. La dénonciation du "tout culturel"

Désormais, la politique culturelle fait de l'Etat un pourvoyeur universel de loisirs de masse et de produits de consommation. L'Etat-Providence apparaît alors, en s'appuyant sur des fonds publics, comme un concurrent du marché culturel. Cette confusion qui s'incarne dans le "tout culturel" provient bien de l'identification de la culture au tourisme et à l'évènementiel.

Au début des années 1990, la voix des intellectuels commence à se faire entendre sur le sujet. Par exemple, Michel Schneider, énarque de gauche, critique la dissolution de l'art dans la culture, l'instrumentalisation politique de la culture et l'importance excessive accordée à la médiatisation[40]. Pour Régis Debray, la communication s'est emparée de la culture comme si le ministère de la culture avait en charge la communication du gouvernement : l'obligation de faire voir a pris le dessus sur ce qui avait à voir. « Le calcul coût-utilité d'un investissement culturel n'a pas pour paramètre l'accroissement effectif du goût et des talents, dans la population à long terme, mais la surface de l'explosion médiatique que peut, dans l'immédiat attendre le décideur ». La formation culturelle a donc laissé place au primat de la diffusion. Au même titre que les politiques humanitaire ou écologique, la politique culturelle participe d'un « Etat sympathique » qui se donne à voir avant tout : l'« Etat séducteur[41] ».

Suite au nécessaire recul vis à vis du rôle que doit avoir une politique culturelle, les orientations du ministère s'assagissent et se recentrent : en évitant les effets d'annonce, l'accent est désormais placé sur la formation, la protection du patrimoine national et l'aménagement du territoire. Au niveau local, cela se traduit par une remise en question des politiques menées au fil des années 1980, puis par une utilisation plus raisonnée et plus consensuelle des politiques culturelles, y compris dans le discours.

3.2. Le retour vers la notion d'information municipale

Dès le début des années 1990, la plupart des décideurs locaux prennent conscience des limites de la "communication paillettes" largement utilisée dans les années 1980. Celle-ci servait notamment à asseoir la concurrence entre les villes, à légitimer les nouvelles compétences territoriales (autres qu'administratives) et à mettre en place des systèmes productifs locaux basés sur les ressources ou savoir-faire locaux (exemple à Rennes : nouvelles technologies et politique culturelle). L'abus de cette communication utilisant l'image, le spectaculaire et l'évènementiel ont conduit les citoyens à se désolidariser de la politique locale : ils ne se sentaient plus concernés par les discours et l'image véhiculée par ceux-ci était trop éloignée de la réalité vécue par les habitants. La communication locale des années 1980, empreinte de l'idéologie entrepreneuriale, est encore présente dans les années 1990, mais devient beaucoup plus nuancée et raisonnée, reprenant certains éléments de l'ère de l'information municipale (années 1970), afin de redynamiser le local et de prendre à nouveau en compte les attentes des citoyens.

En effet, les habitants ne sont pas des clients mais des administrés. Les élus ne sont pas uniquement appelés à gérer, ils doivent aussi être capables d'animer la vie locale. Le but ultime d'une collectivité n'est pas le profit mais la satisfaction de l'intérêt général. La dérive amorcée dans les années 1980 n'est pas facile à rectifier, et la remise en question est longue. Mais de nouveaux impératifs, telle que l'intercommunalité, appuieront le changement nécessaire pour passer de la

"ville-acteur", encadrant des jeux utilitaires, à la cité, plus tournée vers les citoyens.

Ainsi, l'usage de la communication par les collectivités locales en général et les villes en particulier devient plus raisonné, axé sur le principe "moins fort, mais mieux". Il s'agit dorénavant de réfléchir sur la bonne adéquation entre les outils de communication et les publics ciblés et sur les attentes des habitants. Il s'opère alors un rééquilibrage entre l'information et la communication vis à vis des administrés : on reprend aux années 1970 la notion d'information municipale, en évitant de récupérer ses tendances propagandistes, et on garde de la décennie 1980 le savoir-faire communicationnel et l'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, en marginalisant les aspects les plus marketing et publicitaires. Les municipalités font donc désormais un usage modéré de la publicité et des affiches 4X3 et font appel à des agences pour ce qui concerne la communication environnementale et comportementale (exemple : tri des ordures ménagères), ainsi que pour l'identité visuelle. De nouveaux thèmes tels que la citoyenneté, la médiation et la proximité sont dorénavant préférés à celui de l'image de marque. Il s'agit donc d'une communication orientée vers l'interne, plus que vers l'externe : l'heure est au recentrage sur le territoire local. Cette tendance, parfois amorcée dans les années 1980 constatable dans *Le Rennais* (exemple : recentrage sur les quartiers rennais, notamment en matière culturelle, dès 1987[42]).

En nuanciant la communication managériale, les municipalités s'orientent vers une communication de projets cohérents d'aménagement du territoire. Ces nouveaux projets tentent de réduire le fossé entre les administrés et leurs élus, afin de générer plus de transparence et de décroquer la circulation de l'information vers les citoyens (développement de nouvelles interfaces et de points de rencontre, de confrontation et d'écoute).

Par conséquent, c'est un nouveau contrat qu'il faut établir avec les citoyens, afin que ceux-ci soient désormais associés aux choix de la cité. Mais cette transition est lente et explique en partie une

certaine accalmie dans les pages de *Le Rennais*, notamment en matière culturelle : l'ensemble de l'argument culturel développé à partir de 1983 est à revoir. C'est pourquoi, entre 1991 et 1996, la part des pages consacrées au thème culturel reste importante (supérieure à 15%) mais de loin inférieure à celle observée au milieu des années 1980. En réalité ce n'est pas tant la quantité que le fond qui évolue : en lisant *Le Rennais* des années 1990, nous constatons une tentative assez marquée de renouer le dialogue avec les citoyens, en insistant moins sur les caractères prestigieux des manifestations à destination des journalistes et élites nationales, comme si la ville était enfin rendue à ses habitants. Par exemple, dans un sondage publié dans *Le Rennais*[\[43\]](#), l'utilisation de l'agenda culturel par la population est analysée : nous constatons que 61,5% des personnes déclarant aller au spectacle ou au cinéma au moins une fois par semaine, se servent de *Le Rennais* comme agenda. Pour cette population, qui sort plus que les autres (surtout les 25-39 ans), le journal municipal est un outil de consommation de la ville. Mais ceux qui sortent peu, ou pas, reconnaissent aussi garder leur journal, pour être au courant de ce qui se passe dans la ville. « Le journal devient ici le relais d'une participation à la vie de la cité[\[44\]](#) ». Cette tendance se concrétise à partir de 1992 où les couvertures du périodique représentent de plus en plus souvent une photo, certes très polissée, des rennais eux-mêmes. *Le Rennais* redevient alors une fenêtre sur la ville vécue comme un lieu d'appartenance.

Qu'en est-il du projet culturel de la municipalité ? Obéit-il lui aussi à cette remise en question ?

3.3. Vers le parachèvement du programme politique rennais

Même s'il faut nuancer les propos de M. Gabillard quand il dit que la politique culturelle rennaise est « marquée par une très grande continuité, très très grande continuité[\[45\]](#) », il faut aussi reconnaître que le projet culturel dans son ensemble est assez cohérent.

L'idéologie socialiste de la culture développée dans les années 1970 et appliquée aux réalités

municipales dès 1977 a été quelque peu dénaturée dans les années 1980. Néanmoins, avec un peu de recul, force est de constater que la trame du projet initial est toujours présente dans la politique actuelle. En réalité, il est nécessaire de dissocier la politique culturelle réelle, qui s'échelonne dans le cas de Rennes sur plusieurs mandats, et le discours chargé de véhiculer une certaine image de la ville à l'extérieur. Bien entendu, ce discours s'appuie entre autres sur la politique culturelle locale, considérée comme un atout pour la Ville de Rennes. Toutefois, outre les manifestations de prestige et de renommée, le programme rennais en matière culturelle était dès le départ assez ambitieux : comme nous le raconte M. Gabillard lors de notre entretien, la première priorité a été d'équiper les quartiers, jusqu'ici démunis, en infrastructures (maisons de quartiers, clubs, salles de réunion et d'activités, salles de spectacles, bibliothèques, etc.). En quinze ans, vingt trois établissements relayant la politique de la ville ont été créés, dont notamment Le Triangle. Cela était possible car il existait déjà des équipements centraux tels que la maison de la culture, le Liberté, puis l'UBU. Le plan de création d'un maillage d'établissements culturels prend fin vers le milieu des années 1990, il est alors nécessaire, compte tenu de l'accroissement de la ville et de son agglomération, de construire de nouveaux équipements centraux, afin d'équilibrer l'offre et la diversité des services et activités sur le territoire. Cette nécessité est aussi issue d'une nouvelle contrainte, propre aux années 1990 : l'intercommunalité. Rennes et son District existaient déjà sous l'ère Fréville, mais ce type d'organisation se développe surtout dans la dernière décennie afin que les compétences et les financements soient mutualisés. Rennes, cœur du District désormais rebaptisé "Rennes Métropole", se doit alors de créer son Nouvel Equipement Culturel (NEC) en plein centre ville. Sujet de nombreux débats et de controverses, le bâtiment est toujours en construction aujourd'hui.

Si la promotion de la ville était le souci majeur des années 1980, il est désormais plus difficile de faire cavalier seul : aussi forte soit elle, une mairie peut difficilement compter sans l'intercommunalité. En effet la France compte plus de 36 600 communes (plus que dans le reste de l'Europe des douze), et son avenir doit passer par une mutualisation des moyens et des ressources si elle veut continuer à se développer efficacement. L'intercommunalité recoupe bon nombre de domaines (économie, éducation, tourisme, écologie, transport, etc.) dont celui de la culture.

Edmond Hervé place d'ailleurs la culture comme une des six priorités (la sixième exactement) de l'agglomération, désormais considérée comme un "grand village" : La culture « fait partie de la capacité d'attraction et de diffusion d'une cité[46] ». Il est aussi souligné dans le mensuel *ça m'intéresse*: « le dynamisme d'une métropole, son poids économique et culturel, ses choix en matière de politique sociale et de transports[47] ».

Suite aux lois Voynet et Chevènement relatives à l'intercommunalité (1999), Le Rennais prend encore davantage en considération la place de la ville en tant qu'élément d'un ensemble cohérent et dynamique : l'agglomération (exemple : « Supplément culturel : une année de spectacle dans l'agglomération - saison culturelle 2000/2001[48] »). Depuis 1997, l'argument culturel retrouve une place assez significative, c'est à dire similaire à la période des années 1980 en terme d'espace rédactionnel occupé, dans les pages du journal municipal : moins basé sur l'événementiel et la renommée de la ville de Rennes, il prend davantage en compte les initiatives des quartiers et des différentes communes de l'agglomération où se multiplient les manifestations culturelles thématiques et collectives, comme par exemple "Le grand soufflet" ou le festival des quatre coins du monde.

Le chapitre de l'intercommunalité est ouvert depuis maintenant quelques années et attribue une nouvelle place à l'action culturelle en France. Pour autant, ce nouveau mode d'organisation n'est pas un état mais un processus : outre les nouveaux cadres juridiques et géographiques à appréhender, il reste toujours le problème des réticences politiques et du manque de lisibilité des nouveaux territoires. Le prochain et dernier point consistera donc à éclaircir quels sont les contraintes et enjeux qui se dessinent autour des projets culturels intercommunaux, de manière générale en France et plus particulièrement à Rennes.

3.4. L'inéluctable mais difficile intercommunalité

En dix ans, la problématique de l'intercommunalité a changé de nature et de degré. Les principes qui la gouvernaient étaient marqués par la forte hétérogénéité des formules institutionnelles (SIVU, SIVOM, Districts, Communautés de communes, de villes, etc.), de l'intensité de la coopération et de ses motivations. La réticence à dépasser le cadre communal a eu pour conséquence une démultiplication de l'intercommunalité fonctionnelle, tout en préservant les autonomies culturelles communales. Le principal facteur explicatif de cet état des choses était que l'intercommunalité culturelle posait trois problèmes : un seuil de crédibilité difficile à identifier, une pertinence territoriale introuvable, ainsi qu'un attachement durable des élus à la prééminence de la sphère municipale. Au cours des années 1990, la pratique de coopération culturelle s'est pourtant diffusée, au sein même de ces territoires imbriqués, auprès d'un nombre toujours croissant d'organismes. Quarante-huit districts déclaraient une compétence culturelle en 1990 ; dix ans plus tard, ils sont au nombre de quatre-vingt-huit. Six mois après l'entrée en vigueur de la loi Chevènement (1999), plus de la moitié des Communautés d'agglomération ont d'ores et déjà retenu la culture comme l'une de leurs compétences. Mais derrière l'image d'un essor continu, sans doute faut-il parler d'une rupture. La loi, avec les facultés de contraindre qu'elle comporte, n'est déjà plus une nouvelle loi créant un niveau fonctionnel de plus. Au contraire, elle se propose d'intégrer les intercommunalités fonctionnelles préexistantes, notamment dans le domaine culturel.

Mettre en place une communauté d'agglomération est une opération lourde, complexe et aléatoire : les acteurs locaux doivent examiner l'état de toutes les politiques et structures communales, intérioriser et lier aux réalités du terrain les nouveaux textes de loi, résoudre les problèmes techniques et politiques qui ne trouvent pas de réponse dans la législation, et enfin prendre en compte les enjeux électoraux personnels. D'où l'importance du rôle de la concertation et des cultures locales de coopération : ces dernières par exemple s'illustrent à Rennes dans la manière dont toute compétence fait préalablement l'objet d'un diagnostic collectif et d'un accord ratifié qui sera suivi à la lettre. Il existe cependant un autre moyen d'assurer la conduite des projets

intercommunaux : le leadership politique. Ainsi, Edmond Hervé, non seulement maire de Rennes mais aussi président de Rennes Métropole, et son équipe d'appuient sur des procédures associatives, le travail des commissions, des relais stables avec les autres communes pour faire avancer un projet collectif. Néanmoins ce type de leadership n'est pas universel puisque d'autres présidents n'hésitent pas à mettre leurs partenaires devant le fait accompli et à désigner seuls les orientations à suivre.

Vis à vis de loi, l'attribution de la compétence culturelle intercommunale n'est pas une obligation mais une option, car il s'agit d'une opération risquée, moins flexible et simple que la collecte des déchets par exemple. C'est pourquoi la loi implique un seuil minimal en matière de politique culturelle : l'équipement (« construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs »). Elle autorise donc une extension sur les aspects dynamiques d'une politique culturelle, suivie par plusieurs agglomérations, dont celle de Rennes : l'expérience de la ville-centre a permis de remodeler et de ratifier les initiatives antérieures au sein de la nouvelle structure, notamment en ce qui concerne les médiathèques et la lecture publique. L'agglomération reçoit ici la culture en héritage.

En outre, définir une politique culturelle intercommunale permet au leader de l'agglomération (qui est souvent le maire de la ville-centre) de poursuivre une politique de réduction des charges de centralité (exemple : Montpellier).

Malheureusement, les élus des agglomérations en restent souvent à une vision très institutionnelle de la culture, où les équipements, les politiques de subvention, le partage des coûts des grandes institutions artistiques figurent au premier (et souvent unique) rang des préoccupations. D'autres part les compétences (politique de la ville, culture, environnement, développement économique,...) sont généralement très cloisonnées, comme si ces dossiers progressaient séparément, livrés à des ajustements techniques et des politiques internes. L'agglomération n'est donc pas a priori un niveau où les frontières sectorielles sont discutées ou franchies.

En réalité, les agglomérations se dessinent aujourd'hui plus comme des super municipalités que

comme de nouveaux espaces de politiques publiques.

L'examen rétrospectif de ce qui s'est fait en matière culturelle au sein des agglomérations est le plus souvent consternant, notamment en dehors des villes centre où siègent le professionnalisme, la centralité artistique et les interactions culturelles les plus denses : hétérogénéité des initiatives, faiblesse ou absence de prise en compte par le Conseil régional, contractualisation limitée (ou politiquement ciblée) avec le Conseil général, méconnaissance par les DRAC de l'enjeu culturel.

Il faut souligner que l'enjeu culturel n'est pas pris en compte de la même manière par tous les acteurs de l'agglomération. En général, les grandes institutions et les équipes du leader sont très au fait de la situation et des orientations, mieux organisés et surtout mieux informés. A contrario, le cercle de la culture semi professionnelle (troupes de théâtre et de danse, grands ensembles musicaux) est largement moins au fait des enjeux. Acteurs au cœur de l'imaginaire territorial, ce cercle tend à défendre une politique plus collective mais ne reçoit que peu d'échos des décideurs. Quant aux acteurs culturels amateurs (associations, animateurs culturels, nouvelles structures, etc.), c'est à dire le gros des troupes, il s'agit d'un cercle atomisé et déconnecté des logiques institutionnelles. Il se contente souvent des maigres subventions municipales et peut difficilement se projeter dans l'espace intercommunal.

Cette dichotomie interne, nourrie par l'hétérogénéité des positions à l'égard de l'institution et des intérêts professionnels et territoriaux, rend par conséquent difficile une mobilisation collective autour de l'enjeu d'agglomération, pourtant leitmotiv des leaders politiques.

L'avènement de véritables politiques culturelles d'agglomération semble pour l'instant assez improbable. Par exemple à Rennes, mais aussi à La Rochelle, Montpellier et Amiens, les milieux culturels s'engagent dans des stratégies de création et d'innovation à partir de réseaux d'acteurs habitués à travailler avec la ville-centre. Néanmoins, la politique culturelle reste un bon outil pour créer un imaginaire territorial collectif qui transcende les particularismes ou clivages internes. Ainsi, Rennes Métropole assoit une partie importante de sa communication politique sur les

ambitions culturelles de rayonnement qui étaient jusqu'alors expérimentées par la ville-centre. Cette pratique est caractérisée par la structuration d'un leadership politique fort qui semble impliquer, à terme, un renforcement de la bureaucratie culturelle d'agglomération. Cette stratégie repose sur l'idée que le leader politique souhaite que l'agglomération devienne une collectivité majeure avec une politique de marketing institutionnel en rapport avec ses fonctions de centralité et de rayonnement. Ainsi, la communauté d'agglomération de Rennes pourrait afficher son Nouvel Equipement Culturel comme le symbole d'une certaine plénitude gestionnaire mariant la puissance rennaise, le renouveau des négociations intercommunales et l'affirmation symbolique d'une forme innovante de démocratisation culturelle.

Désorganisé, desservi au gré des rares sensibilités artistiques et culturelles de ses élus, le périurbain s'illustre pour l'instant par le biais de ses représentants, au travers de velléités de protection contre les effets jugés indésirables (notamment financiers) de l'agglomération. Dans les phases de transition institutionnelle, ce sont souvent les grands leaders qui sont au devant de la scène. Le stade de la consolidation désignera ce périurbain comme l'espace par excellence d'un aménagement territorial et d'une refondation des politiques culturelles urbaines.

Conclusion

Les politiques culturelles locales et nationales et la manière dont elles sont relayées auprès des citoyens ne sont pas des phénomènes isolés : elles s'insèrent en permanence dans des contextes particuliers, qu'ils soient démographiques (années 1970 à Rennes et Grenoble), sociologiques, historiques, économiques, et bien entendu politiques, voire parfois politiques. Ainsi l'essor de la politique culturelle rennaise n'est pas un hasard, elle est d'abord issue d'une tradition politique démocrate chrétienne et de la volonté d'un grand maire de Rennes, Henri Fréville.

Cette importance des différents contextes entre 1969 et aujourd'hui nous fait comprendre que les différentes phases historiques détaillées dans ce document ne se succèdent pas par à-coups, mais sont le résultats de situations, d'ambitions et d'opportunités précises. C'est pourquoi la périodisation de l'action culturelle rennaise exposée ci avant reste schématique : elle correspond à l'évolution globale des politiques culturelles locales et nationales au cœur d'une société en pleine mutation, notamment à l'aube des années 1980. Néanmoins, si nous voulons être plus précis, il est possible de décliner ces phases différemment :

- 1969 – 1977 : Henri Fréville vit ses dernières années de maire de la capitale bretonne. Malgré un attachement certain pour le développement culturel, l'art est encore perçu de manière élitiste. Cela se perçoit d'ailleurs dans *Le Rennais* où sont surtout abordés le patrimoine et le théâtre.
- 1977 – 1983 : En réflexion au début des années 1970, le parti socialiste prend la tête de nombreuses mairies en 1977, dont celle de Rennes, avec Edmond Hervé à sa tête. Le programme prometteur des socialistes est mis en place et les expériences locales nourrissent les réflexions des ténors du parti qui arriveront au pouvoir exécutif et législatif en 1981. A Rennes, l'action culturelle est une priorité et les investissements vont bon train. *Le Rennais* relaie très fortement l'action et le discours de l'équipe municipale, et connaît quelques transformations graphiques emprunt du modèle

journalistique professionnel.

- 1983 – 1990 : Après les élections municipales et la réélection d'Edmond Hervé, nous pouvons noter un certain changement dans la politique culturelle rennaise : même si les priorités de 1977 ne sont pas oubliées, l'accent de la municipalité est mis sur la communication, notamment pour pallier les mauvais résultats financiers. Ainsi tout ce qui de près ou de loin touche au secteur culturel est affaire de communication, notamment les grandes manifestations de prestige qui font connaître Rennes au niveau national. Le maire joue la carte "culture" comme une ressource ou un savoir-faire particulier local.
- 1990 – 2004 : Les limites de la communication culturelle se font sentir, il devient nécessaire de rapprocher le discours de la réalité vécue par les rennais, quelques peu délaissés par les préoccupations des élus. L'heure est aussi à la mutualisation des compétences et trace la voie de l'intercommunalité, encore en chantier aujourd'hui.

L'argument culturel n'a donc pas toujours eu la même valeur : parfois dénaturé et utilitariste, le thème de la démocratisation, puis de la démocratie culturelle semble bien loin désormais, même s'il alimente toujours les discours[\[49\]](#).

Si la politique culturelle a servi dans les années 1980 l'image de Rennes en compétition avec d'autres villes, il semble qu'elle sert maintenant d'autres intérêts : moins prestigieuse et moins spectaculaire, l'action culturelle reste un élément important des discours politiques, notamment pour appuyer la construction fastidieuse de l'intercommunalité. En effet cette dernière est devenue pendant les années 1990 une absolue nécessité fonctionnelle mais elle a encore besoin de légitimité, de visibilité et de lisibilité : l'intercommunalité, et particulièrement Rennes Métropole, doit être raccordée à un imaginaire collectif et à une certaine identité pour être reconnue par ses habitants, donc pour fonctionner. Il s'agit ici du rôle des communicants des collectivités, qui doivent réussir à développer la légitimité de leur agglomération, tant vers l'interne (l'institution) que vers l'externe

(les citoyens). Or le thème culturel est un de leurs éléments d'action. Il est d'ailleurs d'ores et déjà largement utilisé à Rennes, où *Le Rennais* affichait dès 2000 les manifestations culturelles dans l'agglomération.

La culture est non seulement devenue un élément fédérateur des différentes communes de l'agglomération, mais elle est aussi un moyen de forger une certaine identité citoyenne nécessaire à l'existence même de l'intercommunalité. C'est pourquoi les habitants rennais, depuis le printemps 2004, reçoivent dans leur boîte aux lettres trois magazines : *Le Rennais*, dévêtu de sa rubrique "art et spectacle", *L'Info Métropole*, et son supplément *Sortir*. Ce supplément, dont le premier numéro est parut en avril 2004, regroupe toutes les informations relatives aux loisirs de l'agglomération. Outre la détente et le sport, la plupart des pages du nouveau périodique est consacrée là encore à la culture : sur 23 pages au total, 14 abordent le thème culturel. L'homme fort de l'agglomération, c'est à dire Edmond Hervé, maire de la ville-centre, reproduit donc dans une certaine mesure ses choix en matière de communication culturelle. Il semble toutefois que ce besoin de communiquer sur le thème culturel soit moralement plus judicieux que dans les années 1980 : les articles présents dans *Sortir* semblent tous destinés au lectorat local, et non aux élites, hommes politiques ou journalistes extérieurs.

Qu'il s'agisse de l'argument culturel ou d'un autre, les enjeux politiques et communicationnels sont depuis vingt ans étroitement liés. Il ne sert à rien de les dissocier, car même si c'était possible, cela ne correspondrait en rien à la réalité actuelle. Il nous faut maintenant réfléchir à une adéquation correcte et utile de la mission politique et de sa représentation dans le discours. L'un ne nuit pas à l'autre, bien au contraire. La politique locale de type publicitaire étant désormais en partie désuète, l'argument culturel semble aujourd'hui participer à la quête de sens que les collectivités territoriales doivent mettre en place avec et en direction de leurs administrés.

Bibliographie

Ouvrages :

Caune, Jean, *La culture en action. De Vilar à Lang : le sens perdu*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1999, 376 p., Communication Medias Sociétés

Jeanson, Francis, *L'action culturelle dans la cité*, Paris, Le Seuil, 1972, 248 p.

LE GALès, Patrick, *Politiques urbaines et développement local: une comparaison franco-britannique*, Paris, L'Harmattan, 1993, 317 p.

PoirRier, Philippe, *Histoire des politiques culturelles de la France contemporaine*, Dijon, Bibliest, 1996, 129 p.

PoirRier, Philippe, préface de Jacques Rigaud, *Les politiques culturelles en France*, Paris, La documentation Française, 2002, 637 p., Retour aux textes

PoirRier Philippe et Rioux Jean-Pierre, *Affaires culturelles et territoires*, Paris, La Documentation Française, 2000, 333 p.

Roncayolo, Marcel, *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, 1990, 280 p., Folio Essais n°139

Urfalino, Philippe, *L'invention de la politique culturelle*, Paris, Hachette, 2004, 428 p., Pluriel

Van-Praët Michel, "Cultures scientifiques et musées d'histoire naturelle en France", *Toutes les pratiques culturelles se valent-elles ?*, Hermès 20, Paris, CNRS Editions, 1996, 294p.

Revue :

Le Rennais, mai 1969 – mars 2004, soit 352 numéros (plus éditions spéciales)

SAEZ, Jean-Pierre, *L'observatoire*, été 2003, n°24, 80p.

Revol Michel, « Rennes, les nouveaux visages de la culture », *Le Point*, 22 avril 2004, n°1649, p. 131

Mémoires :

Charlier, Catherine, *Culture, communication et ville nouvelle*, IUP Information Communication, Rennes II, juin 1995, dirigé par A. Mattelart

Réhault, Herveline, *Culture, participation citoyenne et territoire*, maîtrise Métiers de l'information et de la communication, Rennes II, septembre 2003, dirigé par Catherine Loneux

Dany, Martine, *De l'information municipale à la communication locale : un nouveau pouvoir municipal ?*, DEA Histoire, Société et Civilisations, Rennes II, octobre 1994, dirigé par Armel Huet

Sites web :

Le Ministère de la culture et de la communication, *DEP* (Département des Etudes et de la Prospective), <http://www.culture.gouv.fr/dep/>, 25 février 2004

Observatoire des Politiques Culturelles, *Observatoire des Politiques Culturelles*, <http://www.observatoire-culture.net/index.php/>, 12 mars 2004

Autres :

Gabillard Martial et HEURTIN Pierre-Yves, *La politique culturelle à Rennes*, Rennes, Ville De Rennes, Direction du Développement Culturel, 1980, 66 p.

Annexes

Annexe 1

Restitution du premier éditorial de *Le Rennais*

(mai 1969, n°1)

Aux rennais

Au cours des quinze dernières années, la Ville de RENNES a connu la mutation la plus importante de son histoire. Elle s'est profondément transformée dans ses structures, dans son étendue, dans sa population, dans ses activités.

De nouveaux quartiers sont nés et se développent qui modifient la physionomie traditionnelle de la Cité, font apparaître de nouveaux besoins, sollicitent, en de sens divers et parfois divergents, les initiatives et provoquent de nécessaires adaptations dans les projets des pouvoirs publics.

Parce que la population de Rennes est passée, en peu d'années, de 124000 à environ 200000 habitants, parce que le nombre des jeunes scolarisés y est près de 60000, parce que sa population active n'atteint pas 38% du nombre de ses habitants, son développement présent pose, jour après jour, de considérables problèmes techniques, administratifs et financiers. Mais cela même fait que son avenir, à court et à moyen terme, peut, avec certitude, être envisagé avec confiance et optimisme.

Un tel avenir est, il est vrai, indivisible.

Il sera ce que, tous ensemble, nous le ferons en dépit de la diversité de nos origines, de nos professions, de nos préférences, au lieu de notre résidence.

Il sera d'autant plus satisfaisant que nous serons plus capables de nous intéresser profondément à nos quartiers sans cesser de nous sentir également membres d'une même communauté, très conscients de son évolution et de ses aspirations.

« Le Rennais » a été précisément conçu par le Conseil Municipal pour informer nos concitoyens de tout ce qui, sur le plan communal, est susceptible de les intéresser ; pour porter à leur connaissance les décisions et mesures qui les concernent, leur exposer les projets en cours de réalisation ou en instance ; en un mot pour les associer aussi étroitement que possible au devenir de la Ville qu'ils habitent.

« Le Rennais » sera une revue périodique d'information ; il sera aussi une revue d'échanges avec

nos concitoyens dont il recevra volontiers les suggestions et les questions.

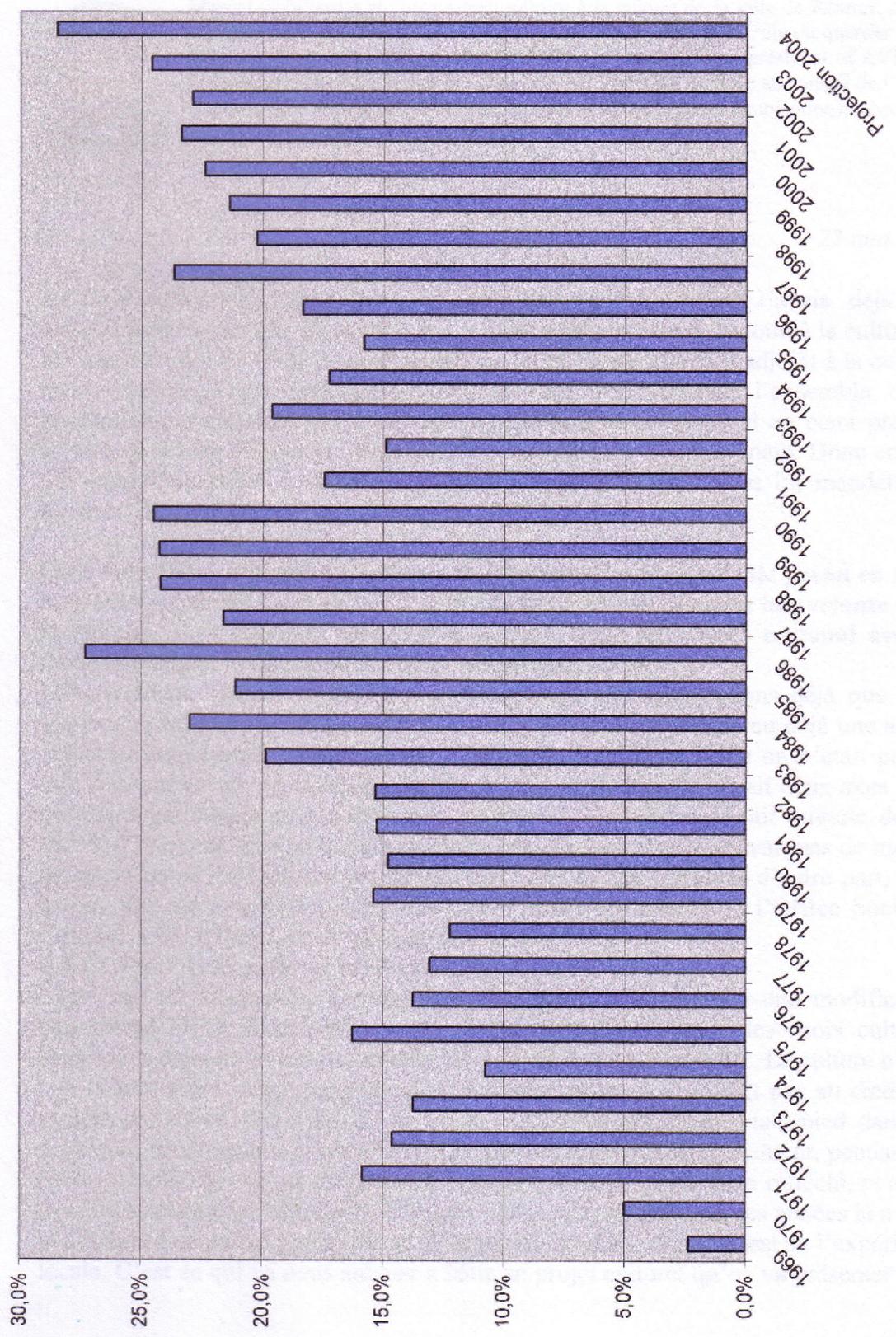
Sa création répond à la volonté de concertation qui anime le Conseil Municipal ; sa publication régulière sera l'expression d'un esprit et d'une méthode qui trouvent leur commune définition dans un même terme : dialogue.

Je souhaite que les Rennais fassent bon accueil à cette nouvelle publication dont l'ambition première est, dans un grand souci d'objectivité et de compétence, de servir l'intérêt général.

Henri FREVILLE,
Maire de RENNES.

Annexe 2 :

Part des pages consacrées à la culture dans *Le Rennais*



Annexe 3 :

Entretien avec M. Martial Gabillard



Martial Gabillard a été notamment adjoint à la culture de la ville de Rennes, adjoint au logement, conseiller général pour le canton de Rennes-Nord, élu du quartier Nord-Saint-Martin/Patton, vice-président de Rennes Métropole, président d'AVICAM (Association des Villes pour le Câble et le Multimédia), et siège au conseil de l'IFSIC (Institut de Formation Supérieure en Informatique et Communication), ainsi qu'à l'Ecole Supérieure d'Art de Bretagne.

25 mai 2004

« J'étais adjoint à l'animation culturelle de 1977 à 1983. J'avais déjà une responsabilité culturelle générale, mais je suis vraiment devenu adjoint à la culture en 83, jusqu'en 89. En 89 je deviens premier adjoint. Je ne suis plus adjoint à la culture, mais comme je suis premier adjoint, je suis quand même l'ensemble de la problématique culturelle. Je redeviendrai adjoint à la culture tout en étant premier adjoint en 97, ou 98, par là, jusqu'en 2001. En 2001, je passe la main. Donc en fait, j'ai suivi l'ensemble de la problématique culturelle pendant tous les mandats qui viennent de se passer.

Quel était l'état d'esprit de l'équipe d'Edmond Hervé quand elle prend en main la municipalité rennaise en 1977, année d'élections municipales importante pour la gauche, sans compter les longues préparations au niveau national avec le Parti Socialiste, notamment sur la politique culturelle ?

Effectivement. Quand on a fait la campagne de 77, nous disions déjà que nous n'étions pas dans une ville qui était un désert culturel : il y avait eu déjà une action culturelle importante, et Rennes était citée déjà en France. Donc on n'était pas du tout dans un terrain où rien ne s'était passé, en particulier il y avait deux axes de la politique qui étaient marquants : un, la maison de la culture était ouverte depuis 68/69, d'une part, et d'autre part, et toutes les villes de France n'avaient pas de maison de la culture, c'était un cas unique, un cas assez exceptionnel, et d'autre part, nous avions une vie associative forte qui s'était structurée autour de l'Office Social et Culturel, OSC à l'époque. Il remonte aux années 64/65.

L'OSCR en est la suite ou correspond à une autre structure ?

C'est une transformation dont je vais vous parler car ça a été une modification importante 77/79. Effectivement, en 77, les objectifs culturels, les choix culturels sont entrés dans les politiques municipales. C'était assez rare avant. La culture n'était pas un enjeu des politiques municipales, c'était annexe, ce n'était pas au cœur des projets politiques. Or, à partir de 77, la culture va rentrer de plain-pied dans les politiques municipales, grâce à la gauche de l'époque, qui effectivement, pendant les deux ou trois ans qui ont précédé 1977, s'est beaucoup préparée, a réfléchi, et a bâti des projets culturels. Nous, ici, de même. Notre préparation dans ces années là a été à la fois liée à ce qui se passait sur le national, mais tenait compte aussi de l'expérience locale. C'est ce qui va nous amener à bâtir un projet culturel qu'on va présenter dans le cadre des élections municipales de 77. Je reviendrai sur le contenu, mais pour le moment, euh...

Qu'est ce qui justifiait cet engouement ?

C'était parce que la politique culturelle était considérée jusqu'ici comme un loisir privé. Donc il n'y avait pas de raisons que les municipalités s'y engagent vraiment, sinon en suivant les grands équipements, d'art par exemple, théâtre, l'opéra qui existait, les écoles d'art, des choses comme ça. Mais il n'y avait pas d'adjoint à la culture proprement dit, c'était dispersé entre différents adjoints. Donc il n'y avait pas ce qu'on pourrait appeler une politique culturelle. Il y avait une action culturelle.

Assez liée au domaine de l'éducation d'ailleurs, non ?

Oui, liée à l'éducation, mais... Pourquoi s'en est on occupé à partir de 77 ? D'une part on avait eu des expériences de villes qui avaient montré ce qu'on pouvait faire dans ce domaine, et la référence pour nous c'était essentiellement Grenoble, et Dubedout comme maire, qui était un peu notre grande référence nationale.

Il me semble d'ailleurs qu'il y a eu une grande réunion socialiste à Grenoble, en 74 si je me souviens bien ?

Oui, il y a eu des réunions en 74, mais il y a surtout un gros travail d'élaboration, de rencontres. J'ai été un peu partout pour travailler sur ces questions là. Il y avait donc d'une part cette expérience grenobloise qui montrait ce qu'on pouvait faire, et puis, plus profondément on considère que la culture est un élément essentiel de la qualité de vie d'une ville, et non pas un élément annexe. Certes l'urbanisme compte, l'action sociale compte, mais aussi l'action culturelle.

L'action culturelle a un sens ?

Elle avait un sens et un objectif, qui étaient de s'adresser à tout le monde, de ne pas être réservée à une partie de la population. Donc il y avait un objectif social au développement culturel.

On parlait de démocratisation à l'époque, non ?

Démocratisation, mais aussi de dynamique culturelle et de créativité.

Le thème de la créativité n'est-il pas venu plus tard ?

Non non, c'est à cette époque là. Ceci va nous amener à rédiger un projet culturel. On faisait des rapports de projet pour tous les grands secteurs. Moi j'ai rédigé celui pour la culture, qui avait été adopté par le parti, et qui s'est retrouvé ensuite condensé dans le projet municipal proprement dit qui a été présenté aux électeurs. Nous sommes arrivés aux élections avec un intense travail de réflexion et de propositions : un projet mûri, réfléchi, politiquement assumé. Ce n'était pas purement évènementiel, c'était une longue préparation, avec adoption des différentes tendances de l'union de la gauche, c'est à dire du PC et du MRG qui sont les parties constituantes de la liste de l'époque. Nous sommes élus, et une des premières démarches que je vais faire, conformément à l'engagement que j'avais pris, c'était de bâtir un projet culturel complémentaire lié aux constats qu'on pouvait faire dans la première année de notre exercice. Sur la base de ces constats et sur la base de nos propositions de la campagne municipale, on a élaboré un projet qui est ici, qui s'appelle « la politique culturelle à Rennes », et on va se mettre au débat. Au cours de l'année 80, et vous avez du en lire des échos dans le rennais de l'époque, on va organiser un débat important sur le projet culturel. Alors vous le trouve ici, il est totalement détaillé, à la fois dans ses objectifs, et éventuellement même ses obstacles, un programme d'action culturelle, culture de communication, culture populaire, et ensuite défilent là tous les grands secteurs de la vie culturelle : l'école, l'université, les services culturels publics, la lecture, l'orchestre, les écoles d'art, la maison de la culture, les associations, l'art dramatique, le cinéma, ... tous les domaines de la culture sont analysés avec principe de développement et propositions d'actions.

Ces propositions ont-elles été très débattues, ou y a-t-il eu un large consensus à ce sujet ?

Le débat n'a pas été à la hauteur de ce que j'espérais. Dans la presse de l'époque c'est en effet indiqué. En fait, la raison a été la suivante, c'est que le débat que j'avais confié à l'Office Social et Culturel Rennais, sur la base du document que je viens de citer, n'a pas été vraiment un débat de fond. Il y a eu un débat parcellaire : chaque association est intervenue plutôt sur son secteur et a défendu son pré carré, a défendu ses objectifs particuliers, soit parce que c'était une association de théâtre, soit parce que c'était une association d'autre chose, mais personne ne s'est saisi de la globalisation de ce qui était proposé, personne n'est intervenu sur le fond. Par exemple, pourquoi faire un développement culturel ? Et en particulier pourquoi s'appuyer sur la créativité des personnes ? Pourquoi essayer de faire sortir une nouvelle vie culturelle ? Il y avait plein d'objectifs de fond qui étaient indiqués. Pourquoi considérer par exemple qu'il faut développer une culture de communication, créer un tissu social pour chacun ? Avec les propositions qui sont derrière, pourquoi développer une culture populaire ?

C'était parce que ces associations ne voyaient pas plus loin que leurs subventions ?

C'était qu'elles étaient plutôt... assez corporatistes, elles défendaient leurs intérêts propres, et personne ne se risquait trop à aller au delà, sauf les MJC, mais les autres restaient en deçà.

Peut être parce que les MJC sont mieux organisées et coordonnées ?

Leur mouvement était très fort. A l'époque, ils étaient eux aussi très préparés, ils avaient des projets importants, ils avaient écrit pendant la campagne de 77 un document essentiel. Ils avaient contribué au débat, donc ils avaient toute une référence de concepts, de principes qui leur servaient beaucoup dans les débats. Le débat a eu lieu, vous en avez eu des échos dans Le Rennais, qui a repris les principales thématiques. Ensuite ce document a été considéré comme adopté et nous servira de référence pratiquement pour l'ensemble de la politique culturelle des deux mandats qui vont suivre. Par exemple, le Triangle a été annoncé, il a été fait, l'orchestre a été créé, le centre chorégraphique a été créé, tout ce qui a été dit là a été mis en place. Alors voici quelques points des principaux objectifs qu'on trouve dans ces documents : premier choix à mon avis assez déterminant, favoriser l'expression de la population, soutenir la créativité des personnes, s'appuyer sur la qualité d'expression de la population. C'était une question de principe, on croyait beaucoup à cette époque là au fait que tout le monde a en soi un talent propre, un talent fort, et il nous semblait qu'en s'appuyant sur cette capacité là, on pouvait obtenir une dynamique culturelle extrêmement importante. Cela est très net dans les orientations de 77. En 79 dans ce document là, on y ajoute une deuxième chose, la nécessité d'y ajouter de la création professionnelle. On ne peut pas se passer d'avoir des outils professionnels de production culturelle.

Vous parlez des animateurs socioculturels ou pas ?

Non. Des outils professionnels, c'est à dire compagnies professionnelles de théâtre, compagnies professionnelles de chorégraphie, orchestre permanent. Alors que d'une certaine façon on pensait que tout ceci pouvait surgir de la population elle-même, on se rend bien compte qu'il n'y a véritablement dynamique culturelle que s'il y a une création professionnelle forte, qui sert de référence à l'expression amateur. On ne peut pas se contenter de l'expression amateur. Ce document a ajouté la nécessité d'outils professionnels de production culturelle. Troisième choix que nous y faisons, on insiste beaucoup sur le fait que la culture doit être une culture de communication, de réseau, et non pas une culture solitaire, une culture d'isolement.

Qu'entendez vous exactement par culture de communication ?

Je vais vous donner un exemple simple et concret. Vous recevez quelqu'un qui vient vous trouver et qui vous dit « j'aimerais bien participer à l'action culturelle, je voudrais bien apprendre une technique d'expression, je voudrais bien faire ceci ou cela, parce que j'aime bien m'exprimer et ça me permettra de rencontrer des gens ». Ce besoin là est un besoin fondamental, que nos sociétés ont parfois tendance à négliger : on vit chez soi, avec sa télé maintenant, et on n'a plus la force des

réseaux sociaux qu'avaient les sociétés d'autrefois. La culture est une occasion d'y répondre. Je pense qu'il n'y a vraie culture que s'il y a communication entre les gens. Une culture qui ne s'échange pas a du mal à exister et à perdurer. Concrètement, ça veut que quand vous faites une maison de quartier, vous ne faites pas uniquement des salles de techniques d'expression, vous y ajoutez une cafétéria, c'est à dire un lieu où on peut rester après avoir pratiquer une activité. C'est le club house au golf, si vous voulez. La consigne qui est donnée aux animateurs de ces maisons de quartier est de savoir retenir les gens pour qu'ils parlent ensemble, et qu'ils ne soient pas simplement là pour dire « voilà je fais une activité et je rentre chez moi », parce qu'il y a un besoin complémentaire qu'il faut savoir satisfaire.

Est-ce que cela signifie que ce besoin n'existait pas dans les années 60/70 ?

Si, il existait, mais la réponse n'y était pas apportée, puis je pense que ce sont nos sociétés urbaines qui les ont fait apparaître de façon de plus en plus forte. Je pense que c'est dans les années 60 que l'on a la naissance de nos grandes villes, avec les ZUP et tout, c'est pas avant. Les réseaux sociaux, qu'ils soient des réseaux sociaux d'activité syndicale ou autre, ou les réseaux sociaux d'origine rurale étaient beaucoup plus denses, forts avant. L'urbanisation les avait quelque peu détruits. Or ça c'est un besoin qu'on a en soi, et il faut y répondre. Il faut y répondre si vous voulez que la culture réponde à l'épanouissement de la personne. J'avais l'habitude de dire que la culture permet l'épanouissement des personnes parce qu'elle répond à trois besoins fondamentaux. Les trois besoins sont les suivants : Besoin de connaître, de savoir. C'est la lecture, la découverte du théâtre, ... On a besoin de savoir, on a tous ça en soi. La culture doit permettre une réponse à ce besoin : faire des offres de multiples façons pour permettre le développement des connaissances. Deuxième besoin, le besoin de s'exprimer : chaque être a en soi ce besoin là de sortir, de s'exprimer, de parler tout simplement, mais aussi de créer, de faire quelque chose de soi-même. Ça peut être à travers l'activité professionnelle, mais l'activité culturelle offre des possibilités considérables. Et enfin le besoin de rencontrer.

Le besoin de communier en fait ?

Et de communier. Ces trois là, ces trois besoins, la culture permet d'y répondre. A partir de là, quand vous répondez à des besoins de la personne humaine, vous permettez l'épanouissement des personnes, individuellement ou collectivement, d'où l'intérêt majeur de la culture comme action municipale. Notre objectif en tant que formation municipale est de permettre l'épanouissement des personnes : on doit créer des espaces verts, on doit créer des lieux de sport, on doit créer des lieux de commerce, on doit créer des lieux de travail, on doit créer un espace urbain, on doit créer du logement, et pourquoi tout ça ? Pour que la qualité de la vie soit bonne. Entre autres moyens pour améliorer cette qualité de vie, le développement culturel, parce qu'il répond à ces besoins fondamentaux qui permettent l'épanouissement.

La culture serait donc un moyen, ou un ensemble de moyen, qui permettrait de répondre à l'essoufflement d'un contrat social ?

La culture répond à un besoin fondamental, c'est à dire pas par manque. Ce n'est pas parce qu'il y a un manque de réponse sociale, ou un manque de réponse ailleurs, qu'on va faire de la culture. On veut faire de la culture parce que ça répond aux besoins de la personne humaine. Point. Elle ne vient pas pour remplacer quelque chose d'autre. Vous pourriez avoir une action sociale tout à fait développée, performante, il n'en resterait pas moins que le besoin culturel existerait. C'est pour ça que je dis souvent qu'il ne faut pas instrumentaliser la culture. On ne fait pas de l'action culturelle pour autre chose. Par exemple, très souvent, pendant longtemps, vous faites de l'action culturelle pour une question d'image, pour faire de la communication en terme d'image. Erreur : on n'a jamais fait ça pour ça... euh... Je peux développer cette question là si vous voulez...

Oui oui, ça m'intéresse.

Alors deux mots là dessus. Je vais vous parler un peu de l'histoire culturelle sur le plan national. 77, beaucoup de listes de d'union de la gauche sont élues et on a tous des programmes culturels. Nous avons engagé des politiques culturelles. Elles vont représenter beaucoup d'argent. Elles vont être contestées par la droite, très fortement, un peu partout, dans toutes les villes de France. En 83, nous allons perdre un certain nombre de villes, surtout lié au fait de la conjoncture nationale : 83 est la fin de la première période Mauroy et la situation est dure, la période est dure pour la gauche. Nous venons donc de perdre un certain nombre de villes, et la droite, reprenant le pouvoir, va casser les politiques culturelles qui avaient été lancées par les équipes de gauche. Ça va être le cas par exemple à Nantes, avec Chauti maire de Nantes, qu'on va surnommer le sécateur maire, parce que, c'était bien connu à l'époque, il coupait toutes les subventions. Mais c'est le même cas à Brest avec l'arrivée de Berthelot, et c'est le cas dans presque toutes les villes de France, sauf une, où la droite l'emporte mais n'abandonne pas la politique culturelle, c'est Grenoble avec Carignon, car Carignon l'emporte aussi en 83. Carignon est assez astucieux pour ne pas couper avec la politique culturelle de Dubedout.

Si la droite qui arrive à la tête des villes décide de suspendre les politiques culturelles, est-ce par pure opposition à la gauche ou par conviction politique ?

A l'époque, ils n'ont pas conscience comme aujourd'hui de la nécessité d'une politique culturelle : c'est nouveau, c'est considéré comme de la dépense et il faut faire des économies, il y a des choses plus utiles que ça. Clac ! Je coupe ! Simplement, ces villes qui vont mener ces politiques anti-culturelles vont se discréditer dans l'opinion. C'est très net. Dans les années 84, 85, 86, elles vont avoir une mauvaise image de marque, si bien que, à partir des années 86, 87, 88, la politique culturelle, à l'inverse de ce qu'elle avait été considérée, devient très porteuse, politiquement. Ceux qui ont voulu la casser ont perdu très gros. La preuve, c'est que ça rebasculera à gauche dans les villes en question. Ils ont perdu très gros, et je me souviens que dans les années 86/87, la politique culturelle fait objet de consensus ici à Rennes. Autant elle est critiquée fortement par la droite dans les années 83, 84, 85, on dénonce les dépenses dispendieuses, le Triangle qui coûte trop cher...

Et surtout la maison de la culture, non ?

Oh oui, alors après il y a la maison de la culture, mais la sortie du Triangle est très contestée parce qu'on considère que c'est beaucoup trop cher, beaucoup trop coûteux pour un quartier. En revanche, à partir des années 86/87, compte tenu du fait qu'être anti-culturel c'est mal vu, c'est mal porté dans l'opinion, c'est dénoncé partout, ça devient très porteur. A tel point que, je continue l'histoire des politiques culturelles comme ça à grands traits, à partir des années 89, non seulement la politique culturelle est bien vue, mais elle va devenir une politique d'image et de communication.

A partir de 89, pas avant ?

A partir des années 89.

Vous parlez de Rennes ou du niveau national ?

Au niveau national, puisque là dessus, nous on avait commencé notre politique culturelle avant, on n'a pas changé pour autant. Mais, sur le plan national, les politiques culturelles vont devenir très porteuses, à tel point qu'elles vont devenir des supports de communication, et à mon avis, c'est une erreur, une erreur grave : quand on fait de la culture pour de la communication, on ne fait plus de culture, on fait de la com'. C'est à dire que ce n'est plus les arts, c'est l'artifice. Par exemple, vous prenez un festival, l'important ne va pas être le budget de production du festival, ça va être le budget de com', qui va être plus important que le budget artistique. L'important ne sera pas le nombre de personnes qui seront venues, ce sera l'importance du press group. Est-ce qu'on en a parlé dans la presse ? On ne s'intéressera plus qu'à ça. Résultat, vous n'obtenez pas les objectifs que j'ai évoqués tout à l'heure, de la réponse aux besoins de la population.

Vous signifiez qu'il n'y a pas assez d'écoute ?

Mais non ! On ne s'intéresse plus aux résultats auprès de la population. Est-ce que finalement on a provoqué davantage d'épanouissement des personnes ? Non, ça, ça passe à la trappe. L'important, c'est le bruit qu'on a fait, le bruit médiatique, les retombées médiatiques qu'on a obtenu.

Est-ce que ce courant ne va pas de paire avec l'évolution du rôle du maire qui, partisan dans les années 70 d'une démocratie participative, devient dans les années 80 un maire manager, un maire gestionnaire ?

Si, à la fin des années 80, pas au début des années 80. Fin des années 80, c'est vrai qu'on a une conception un peu plus d'une ville qui doit se faire connaître.

Depuis la dernière vague de décentralisation ?

Oui, non, il y a de la concurrence entre les villes. Il faut voir à l'époque les campagnes de com' qu'il y a dans la presse : chaque ville va de ses achats de pages, ou se donnent des slogans, « Montpellier la surdouée »,... ça correspondait à une période. A mon avis ça ne servait pas la culture. Ça ne la servait pas du tout car elle était instrumentalisée. Ça a peu à peu disparu, c'est devenu beaucoup moindre. Mais, pour nous ici à Rennes, je n'ai jamais eu comme objectif de se dire « on va faire de la culture pour avoir une image de Rennes ». Ça nous vient par surcroît, c'est à dire que c'est parce qu'on peut constater qu'il y a une politique culturelle que il y a une bonne image de marque qui circule. Mais ça arrive après, en conséquence.

Pourtant, dans ce que j'ai lu du Rennais, même si c'est peut être légitime, les rédacteurs ne se gênaient pas pour signifier que telle ou telle manifestation a eu une ampleur considérable, que la Ville a été élue première ou deuxième des villes au palmarès des villes de France.

Ça ne nous empêche pas de faire de la com' quand même !

Mais vous dites que ce n'est pas le but, c'est ça ?

Ce n'est pas le but. Les manifestations qui ont été créées, par exemple les Tombées de la nuit, au départ il faut ramer, parce qu'on n'a pas pris un créneau facile. Quant aux Transmusicales, c'est toujours la musique de demain qu'on présente, donc ce n'est pas, ce n'est pas...

Clientéliste ?

Clientéliste ! Non, du tout, c'est toujours lié à, un objectif culturel. C'est porteur, mais à terme, jamais dans l'instant : ça fructifie, mais plus tard.

Est-ce que les adjoints à la culture en général, et vous en particulier, avez une place particulière au sein du Conseil Municipal. Représentiez-vous la majorité, ou y avait-il différents courants au sein même du Parti Socialiste ?

Est-ce que la politique culturelle portée par des adjoints était d'emblée acceptée par tout le monde ? Nous étions bien soutenus, en particulier par le maire, ça c'est indéniable, il a toujours cru en cette démarche, mais ça n'empêchait pas que les projets culturels étaient parfois contestés et qu'on pouvait provoquer quelques inquiétudes : lorsqu'on annonçait qu'il fallait un million, deux millions, trois millions de plus, ou lorsqu'il fallait faire face à la crise de la maison de la culture...

Cette histoire a eu lieu en 86/87 ?

Oui, plutôt plus tard. Ça a été latent entre 84 et 90/91.

A cause de l'arrêt des subventions de l'Etat ?

Non. Il y a eu des diminutions, mais c'était du surtout à une crise interne et à un management interne où le rôle des dirigeants a été très important. Ils nous emmenés dans une machine qui dépensait plus qu'elle n'avait de recettes. Ils espéraient toujours de recettes qui ne venaient pas, et

résultat on est allé dans le mur, très lourdement en 89/90, après les élections. Je vous disais ça simplement pour vous dire que dans certaines occasions, les adjoints à la culture étaient, non pas contestés parce que finalement on était toujours suivis, mais il fallait quelquefois ferrailer pour obtenir tel et tel soutien supplémentaire, telle et telle augmentation budgétaire, tel pari. Un point à noter cependant, une des forces que nous avons, c'est que les adjoints à la culture, de France, de gauche, se retrouvaient très très fréquemment. Nous avons une association à l'intérieur de la FNESR, la Fédération Nationale des Elus Socialistes Et Républicains, qui étaient présidée justement par Dubedout au départ, qui jouait un rôle considérable de fédération, de formation et de soutien finalement.

Ce n'est pas le genre d'association qui a été dirigée en 1977 par Jack Lang ?

Non, elle était présidée par Jean-Jacques Queyranne, qui est le président de la région Rhône-Alpes actuellement, et qui avait comme structure ensuite moi-même, j'y étais très actif, Jean-Marc Bordier qui était à Poitiers mais qui est décédé aujourd'hui, Bessereau qui était de Mulhouse, et des élus de Lille. C'était une structure d'animation extrêmement active et extrêmement forte.

Il me semblait qu'il existait une association dédiée à la culture après les élections de 1977 pour coordonner les politiques culturelles municipales au niveau national, justement chapeauté par Jack Lang...

Non. Il était au sein du parti socialiste. Il travaillait à l'élaboration des programmes futurs. Mais je l'ai [Jack Lang] peu pratiqué avant 81. L'organisme qui était très fort, qui a joué un rôle considérable, c'est la FNESR, qui existe toujours, et qui avait un rôle de soutien. On se retrouvait très régulièrement, on faisait de multiples rapports, on avait une publication, on faisait pratiquement une journée par trimestre, on étudiait les musées, les politiques de lecture publique,... On a fait des rapports sur toutes ces questions là et ça nous permettait de nous confronter et de nous soutenir réciproquement.

Quelque chose m'a intrigué lors de mes recherches aux archives municipales : selon un compte-rendu du GTC (Groupe de Travail Culture) du 8 septembre 1983, vous même rappelez que les principaux outils d'action culturelle étaient à présent créés, qu'il n'y aurait pas d'autres créations dans les cinq ans à venir, j'imagine pour des questions financières notamment, et que par conséquent « il convient d'exploiter systématiquement ce que l'on a, et le travail de diffusion culturelle, pour ce second mandat, consistera surtout à mettre en valeur ce qui a déjà été mis sur pied ». Qu'est ce que vous entendiez par là ?

C'est à dire que... C'est vrai que l'essentiel des grands outils est en place entre 77 et 83, même s'ils ne sont pas tous ouverts, tout est lancé. Par exemple, l'OSC a été transformé en OSCR en un an, en 77 ou 78. A l'époque, l'OSC était un organisme présidé par la Ville, où il y avait la CAF, l'Office HLM, les associations,... et qui avait des missions multiples et confuses. Cela créait beaucoup de tensions avec les associations. En six mois, j'ai créé l'OSCR qui est un office à présidence associative, la Direction du Développement Culturel à la Ville, qui n'existait pas, et l'APRAS qui est un organisme fédérant les pouvoirs publics autour de l'action sociale. Ça fonctionnait bien, il n'y avait pas de raison de les remettre en cause. Les grands festivals sont lancés : les Tombées de la nuit sont lancées, les Trans commencent à se mettre en place, encore qu'elles sont à leur tout début en 83. On a énormément de projets à l'époque, faut-il encore les faire aboutir. Le Triangle n'est pas encore construit à l'époque, il va ouvrir en 85 si je me souviens bien, les équipements de quartier on en a toute une tapée qui sont en prévision, qu'il faut réaliser. Ces équipements de quartier vont tous se créer dans cette période là.

C'est un hasard de calendrier ou l'avènement d'une période nécessaire de communication ?

Non, c'est plus le fait de faire que les projets en cours aboutissent vraiment, qu'ils se consolident, qu'ils se structurent. Plutôt que d'en relancer de nouveaux, réussissons bien ce qu'on a. C'était ça

l'idée du deuxième mandat. A l'époque, le grand projet qu'on a est de couvrir l'ensemble des quartiers d'équipements, c'était la priorité des priorités. Ça commence au premier mandat, mais croyez-moi que ça ne s'est fait que sur deux mandats. La palette des équipements de quartier n'est complète qu'à la fin du deuxième mandat.

Selon vous, depuis 1977, il y a eu une ou plusieurs politiques culturelles à Rennes ?

Elle est marquée par une très grande continuité, très très grande continuité.

Au niveau des objectifs peut-être, mais est-ce le cas dans la façon dont elle est menée ?

Chacun y a apporté sa personnalité, que ce soit Pierre-Yves Heurtin et Anne Cogné ensuite. Il y a quand même eu une continuité, et c'est d'ailleurs en partie sa force. C'est vrai que la décision la plus importante qui a été prise dans les derniers mandats, c'est le lancement du NEC. C'est la deuxième étape. On peut considérer que la première grande étape a été de répondre, compte tenu des objectifs qu'on avait, de créer des équipements de quartier, c'était vraiment la priorité des priorités. Vingt-trois équipements de quartiers, avec de grands équipements comme le Triangle, c'est un fait unique. Un équipement pareil dans un quartier, ça n'existe pas dans les autres villes. Créer un maillage d'équipements, des maisons de quartier avec des salles de club, des salles de réunion, des salles d'activités diverses, des salles de spectacles, des bibliothèques, qui accompagnent pratiquement tous les équipements de quartier, on a ça partout. A l'issue de cette grande étape, on commencera à ajouter des grands équipements centraux et c'est là que naît le projet du NEC.

Pouvez-vous périodiser cela ?

Les trois premiers mandats, c'est à dire ceux qui vont nous mener jusqu'en 95, ont été essentiellement consacrés aux équipements de quartier et à la mise en application de ce que vous avez dans ce document [*la politique culturelle à Rennes*, Ville de Rennes, Direction du Développement Culturel, Martial Gabillard et Pierre-Yves Heurtin, adjoints aux affaires culturelles, 1980], où vous avez deux pôles : les équipements de quartiers et les grands outils de production culturelle. Ceci nous mène jusqu'en 95, c'est à dire les trois premiers mandats, 77-83, 83-89, et 89-95. Après 95, on va commencer à réfléchir à la nécessité d'équipements centraux importants. A ce moment naît le projet du NEC, qui a demandé beaucoup de temps d'ailleurs.

En quoi c'est un changement ?

Au départ on est sur des équipements de quartier, on considère que les équipements centraux sont assez suffisants : la maison de la culture était un équipement central de première importance, unique dans l'ouest de la France, on a un opéra, on a le Liberté. Ce sont de grands équipements centraux qui sont forts. La première étape a consisté à équiper l'ensemble de la ville d'équipements de quartier, c'est un choix fondamental, prioritaire, unique en France. C'était une nécessité en fonction des objectifs politiques qui étaient les nôtres. Les autres villes de France n'ont pas obligatoirement pris le même schéma. Mais nous, on a choisi ça, on a choisi d'abord d'équiper les quartiers. A la fin des années 90, on s'est rendu compte qu'il nous fallait doter à nouveau la ville d'équipements centraux forts : une bibliothèque centrale, on avait treize bibliothèques de quartier mais on n'avait pas de bibliothèque centrale à la hauteur, un musée de Bretagne qui était entassé avec le musée des Beaux-Arts, les deux musées d'étouffait donc il fallait les libérer, et troisièmement un espace scientifique qui fonctionnait très bien mais manquait de volume. Comme ces trois projets et ces trois demandes existaient, on les a regroupé en un seul et unique projet, ce qui a donné le NEC. Il n'est pas encore livré puisque ça a demandé beaucoup de temps, beaucoup de difficultés, avec en particulier un délai supplémentaire lié au transfert. Ça aussi c'est nouveau. C'est à dire que à partir de 2001, il y a eu transfert de la compétence d'équipements centraux sur Rennes Métropole. Là aussi c'est une nouvelle étape de la politique culturelle : elle n'est plus pensée aux seules dimensions de Rennes, mais aux dimensions de Rennes Métropole. C'est net depuis 2000.

C'est suite aux lois Voynet ?

Oui, voilà.

Le Rennais, même s'il se défendait d'être un journal d'Etat à un niveau local, est tout de même le journal de la municipalité en place. Ses rédacteurs ont-ils des impératifs de discours ? Est-ce un journal d'information ou de communication ?

C'est un journal qui a changé au fur et à mesure de son évolution. Au départ, il est très "polémique municipale", au sens où il faut expliquer la politique municipale. C'est lorsqu'il est encore dans l'ancien format, le petit. Il va changer lorsqu'il va changer de format, pour devenir un journal de news urbaines.

Il se rapproche beaucoup du journalisme en fait.

Oui. Il continue de présenter la politique municipale avec l'édito du maire, avec les dossiers, mais qui va évoluer vers un journal de ville présentant aussi bien ce que les habitants font, ce qui se passe dans la ville, les projets culturels, tout ça. C'est là qu'il rencontre un succès de plus en plus important, en terme de lectorat. Il est très lu. On s'est rendu compte d'ailleurs que, pour qu'il soit très lu, il fallait éviter d'en faire un journal de promotion municipale pure et dure. Le maire et les élus sont devenus moins présents, à tel point d'ailleurs que depuis quelques années, on re-réfléchi sur cette question : on ne peut pas reprocher aux gens de ne plus s'intéresser à la politique si nos journaux municipaux ne parlent plus de politique. Il faut bien un endroit où il y a un message politique, où les enjeux politiques soient présentés.

D'où l'apparition de la page des oppositions ?

Oui. La page des oppositions existait quand j'étais adjoint à la communication et directeur de publication [du rennais], puis on a abandonné. On l'a gelée jusqu'en 95. Puis 1995-2001, on l'a abandonnée. A l'époque c'était Gérard Cochet qui était responsable de la rédaction de la page de l'opposition, et il me disait « qu'est ce que ça m'emmerde cette page là, c'est pas facile à faire ». On l'avait abandonnée en 95, parce que finalement, les autres publications comme celle de la Région par exemple ne donnaient aucune place à l'opposition. On ne l'a repris qu'en 2001. Maintenant ça fait partie de la loi d'ailleurs. C'est naturellement mieux accepté que ça ne l'était par le passé.

Ça concerne toujours la loi Voynet ?

C'est ça oui. »

L'entretien a duré un peu plus d'une heure dans un bureau de l'Hôtel de Ville mais a du être interrompu du fait de l'emploi du temps chargé de M. Gabillard.

Notes

[1] Voir graphique en annexe 2 p.65

[2] Dictionnaire Hachette 1999

[3] Par exemple, en 1983 l'indice correspond à 20%. Cela signifie que 20% en moyenne des pages totales de *Le Rennais* en 1983 étaient consacrées à la culture. Pour le reste (80%), il s'agit de pages dédiées à d'autres articles, rubriques ou dossiers, ainsi qu'à la publicité.

[4] Fréville Henri, « Rennes : ville pilote », in *Revue politique et Parlementaire*, avril 1964, n°744, p. 9-20.

[5] *Le Rennais*, décembre 1970, n° 12.

[6] *Le Rennais*, op. cit. Les après-midi culturels permettaient aux enfants scolarisés de visiter un musée ou la maison de la culture.

[7] *Le Rennais*, mai 1970, n° 7, page 37

[8] *Le Rennais*, avril 1970, n°6.

[9] Extrait de l'entretien avec M. Martial Gabillard disponible en annexe 3 p.66

[10] *Ibid.*

[11] *Ibid.*

[12] Extrait de l'entretien avec Martial Gabillard disponible en annexe 3 p.66

[13] FRIEDBERG, Erhard, URFALINO, Philippe, *Le jeu du catalogue*.

[14] GABILLARD Martial, HEURTIN Pierre-Yves, *La politique culturelle à Rennes*

[15] *Le Rennais*, septembre 1971, n° 15

[16] *Le Rennais*, juin 1972, n°24

[17] *Le Rennais*, novembre 1973, n°37

[18] *Le Rennais*, janvier 1974, n°39

[19] *Le Rennais*, février 1974, n°40, extrait de l'interview de Chérif Khaznadar, nouveau directeur de la maison de la culture.

[20] *Le Rennais*, juin 1975, n°53

[21] *Le Rennais*, novembre 1977, n°69

[22] *Le Rennais*, avril 1979, n°83

[23] *Le Rennais*, juillet/août 1979, n°86

[24] *Le Rennais*, octobre 1979, n°88

[25] *Le Rennais*, février 1979, n°82, pages 21-30

[26] *Le Rennais*, avril 1979, n°83, pages 21-31

[27] *Le Rennais*, janvier 1980, n°91, page 29

[28] CAUNE, Jean, *La culture en action. De Vilar à Lang : le sens perdu*

- [29] TMO-Ouest, Image de Rennes, projet d'étude, décembre 1983, 42 pages
- [30] *Le Rennais*, février 1981, n°102
- [31] Voir graphique en annexe 2 p.65
- [32] *Le Rennais*, février 1983, n°122, page 21
- [33] *Le Rennais*, janvier 1985, n°141
- [34] *Le Rennais*, mars 1985, n°143
- [35] *Le Rennais*, février 1986, n°153
- [36] *Le Rennais*, mars 1986, n°154
- [37] *Le Rennais*, octobre 1988, n°182
- [38] *Le Rennais*, décembre 1988, n°184
- [39] *Le Rennais*, février 1990, n°197, page 25. C'est la page d'expression des conseillers municipaux écologistes. Celle-ci est intitulée : « Maison de la Culture, 25 millions de francs pour une politique d'image ! Que restera-t-il pour une véritable politique culturelle ? »
- [40] SCHNEIDER, Michel, *La comédie de la culture*, Paris, Seuil, 1993, 207 p.
- [41] DEBRAY, Régis, *L'Etat séducteur. Les révolutions médiologiques du pouvoir*, Paris, Gallimard, 1993, 198 p.
- [42] *Le Rennais*, décembre 1987, supplément au n°173 : édition spéciale 1987
- [43] *Le Rennais*, juin 1990, n°201, rubrique "*Le Rennais* vu par les rennais"
- [44] *Ibid.*
- [45] Voir entretien disponible en annexe 2 p.66
- [46] *Le Rennais*, juillet/août 1993, n°235, p.1, éditorial du maire.
- [47] *Le Rennais*, février 1995, n°252
- [48] *Le Rennais*, septembre 2000, n°313
- [49] *Le Rennais*, octobre 2002, n°336, p.6-8, « Notre priorité : l'accès à la culture »